

SEA-DOD

®



Guide du Conducteur

219 000 014

AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ

Toute omission de se conformer aux mesures préventives et aux instructions de sécurité contenues dans le présent *Guide du conducteur*, dans le *Guide de sécurité* et sur les avertissements de produits pourrait occasionner des blessures, incluant la possibilité de décès.

Ce *Guide du conducteur* ainsi que le *Guide de sécurité* devraient demeurer dans la motomarine lors d'une revente.

SERVICE APRÈS-VENTE
BOMBARDIER INC.
VALCOURT (QUÉBEC)
CANADA JOE 2L0



Les marques de commerce suivantes sont la propriété de Bombardier Inc. :

SEA-DOO®

Sea-Doo Lube®

Huile synthétique pour turbines Sea-Doo

Graisse synthétique Sea-Doo

Gelcote® est une marque de commerce de Gelcote International

S'en donner à coeur joie sur sa toute nouvelle motomarine Sea-Doo!

De nos jours, on constate qu'il y a de plus en plus d'adeptes de la motomarine Sea-Doo. On se plaît à pratiquer ce sport en famille et entre amis.

Nous tenons à vous souhaiter la bienvenue au sein de l'équipe Sea-Doo et espérons que vous vous en donnerez à coeur joie au guidon de votre nouvelle motomarine Sea-Doo.

Étant donné que vous venez tout juste de vous joindre au Club Sea-Doo, il vous serait certes profitable de lire le présent *Guide du conducteur* et le Guide de sécurité, et de suivre les instructions qui s'y retrouvent afin de circuler d'une façon sécuritaire, responsable et courtoise. Cette mesure vise à protéger votre investissement de même qu'à assurer votre sécurité et celle de vos passagers. Souvenez-vous que vous êtes maintenant le capitaine d'une embarcation de classe A et que vous avez maintenant la responsabilité de voir à la sécurité de toute personne voyageant à bord de votre motomarine. De plus, vous êtes responsable des dommages occasionnés par les vagues de votre embarcation.

Lorsque vous initiez vos amis et les membres de votre famille au sport de la motomarine, assurez-vous qu'ils comprennent l'importance d'une conduite courtoise et responsable. Conduisez votre motomarine Sea-Doo en respectant les droits et la sécurité des navigateurs, des skieurs, des pêcheurs et des nageurs, et donnez ainsi la chance aux autres de poursuivre la pratique de ce sport.

Enfin, rendez-vous régulièrement chez votre concessionnaire Sea-Doo pour toute question relative à l'entretien ou à l'achat de pièces et d'accessoires. Bon voyage!

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	4
SÉCURITÉ	5
Lois et règlements de navigation	5
Utilisation de la motomarine	6
Entretien de la motomarine	7
GARANTIE LIMITÉE (NORD-AMÉRICAINNE)	9
LISTE DES DISTRIBUTEURS	11
RÉPONSES AUX QUESTIONS SUR LA GARANTIE	12
Service à la clientèle	13
EMPLACEMENT DU NUMÉRO D'ENREGISTREMENT DE LA MOTOMARINE	14
IDENTIFICATION DES COMPOSANTS	15
Numéros d'identification	15
Emplacement des commandes et composants	16
CARBURANT ET LUBRIFICATION	26
Type de carburant recommandé	26
Type d'huile recommandée	27
Système d'injection d'huile	27
PÉRIODE DE RODAGE	28
Moteur	28
Révision-10 heures	28
VÉRIFICATIONS QUOTIDIENNES DE PRÉUTILISATION	30
Coque	30
Admission d'eau de la turbine	30
Cale	31
Batterie	31
Réservoirs de carburant et d'huile	31
Compartiment-moteur	31
Extincteur	31
Système de direction et de commande des gaz	31
Système de marche arrière	31
Cordon de sécurité et bouton d'arrêt du moteur	31
Pneumatique	32
Vêtements	32
Obstacles	32
INSTRUCTIONS D'UTILISATION	33
Principes de fonctionnement	33
Embarquement à partir d'un quai ou en eau peu profonde	34
Démarrage du moteur	35
Embarquement en eau profonde	36
Conduite en eau agitée	37

Façon d'aborder les vagues	37
Arrêt ou accostage au quai	37
Accostage sur une plage	38
Arrêt du moteur	38
ENTRETIEN D'APRÈS L'UTILISATION	39
Entretien général	39
Entretien additionnel pour l'utilisation en eau malpropre ou en eau salée	39
OPÉRATIONS SPÉCIALES	42
Surchauffe du moteur	42
Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice	42
Chavirement de la motomarine	43
Motomarine submergée	43
Remorquage de la motomarine	44
Batterie faible	44
ENTRETIEN	45
Lubrification	45
Inspection périodique	47
Tableau d'inspection périodique	48
Inspection des câbles d'accélérateur et d'étrangleur	49
Réglage des carburateurs	49
Filtres à carburant et à huile	49
Réglage de la direction et de la tuyère de la turbine	49
Réglage du déflecteur de marche arrière	50
Siphons de cale automatiques et orifices de vidange du pont	50
Fusibles	50
Ventilateur	51
Anode sacrificielle au zinc	51
Gonflement du pneumatique	51
Normes de gonflement à respecter	53
Dégonflement du pneumatique	53
Réparations mineures	53
Inspection et soins généraux	54
TRANSPORT, REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉ-SAISONNIÈRE	56
Transport	56
Remisage	56
Préparation pré-saisonnière	59
DIAGNOSTIC DES PANNES	61
FICHE TECHNIQUE	63
GUIDE SI	65
ACCESSOIRES ET PRODUITS D'ENTRETIEN	66

AVANT-PROPOS

Le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité* ont été préparés dans le but de présenter au propriétaire, au conducteur et au passager de la motomarine les diverses commandes de celle-ci, ainsi que les instructions d'entretien et de conduite sécuritaire. Ces guides, indispensables pour une utilisation adéquate du produit, doivent être conservés en tout temps dans un sac étanche à l'intérieur de la motomarine.

Pour toute question concernant la garantie et son application, consulter la section RÉPONSES AUX QUESTIONS SUR LA GARANTIE du présent guide ou encore un concessionnaire autorisé SEA-DOO.

Dans ce guide, l'usage des symboles suivants souligne certains renseignements particuliers.

◆ **AVERTISSEMENT** : Avertit d'un risque de blessure grave, incluant la possibilité de décès si l'instruction n'est pas suivie.

▼ **ATTENTION** : Avertit d'un risque d'endommager gravement la motomarine ou une (ou des) pièce(s) si l'instruction n'est pas suivie.

○ **REMARQUE** : Apporte une information supplémentaire nécessaire qui complète une instruction.

Une bonne compréhension ainsi que la mise en application des informations contenues dans le présent guide permettront au conducteur d'utiliser la motomarine de façon adéquate.

Les informations et les descriptions contenues dans le guide sont exactes à la date de publication. Cependant, Bombardier Inc. s'est fixé comme objectif l'amélioration constante de ses produits sans s'engager d'aucune façon à en faire bénéficier les produits déjà fabriqués.

Bombardier Inc. se réserve le droit de supprimer ou de modifier en tout temps les spécifications, les designs, les caractéristiques, les modèles ou les pièces d'équipement sans aucune obligation.

Les illustrations indiquent la position des pièces les unes par rapport aux autres ; or, il est possible qu'elles ne rendent pas compte de la forme exacte des pièces ou des détails de fabrication. Ces illustrations ont pour but d'identifier les pièces qui remplissent les mêmes fonctions ou une fonction semblable.

Les données sont imprimées en unités métriques SI suivies, entre parenthèses, de l'équivalent SAE É.-U.. Dans les cas où il n'est pas nécessaire d'obtenir une grande précision, certains résultats de conversion ont été arrondis pour plus de facilité d'utilisation.

Un *Manuel de réparation* est disponible pour de plus amples renseignements sur l'entretien et la réparation.

◆ **AVERTISSEMENT** : Le moteur et les composants identifiés dans le présent guide ne doivent pas être utilisés avec des produits autres que ceux pour lesquels ils ont été conçus. Se conformer rigoureusement aux opérations d'entretien et aux couples de serrage. Ne jamais tenter d'effectuer une réparation sans avoir les bons outils à sa disposition. Les motomarines sont conçues avec des pièces dimensionnées en unités des systèmes métrique et impérial. Lorsqu'on remplace des attaches, s'assurer de n'utiliser que celles ayant été recommandées par Bombardier. Le mélange de deux types d'attaches risque d'endommager la motomarine ou occasionner des blessures à son conducteur.

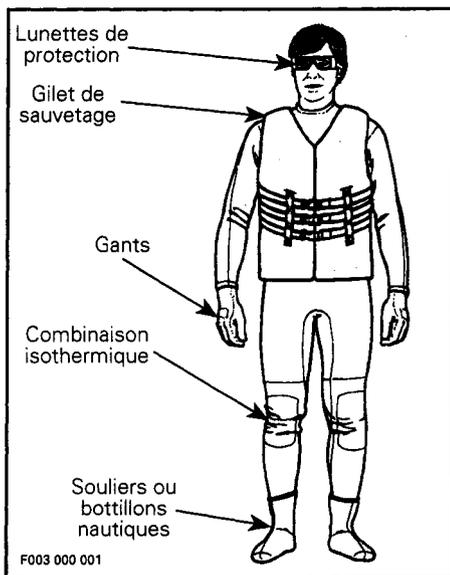
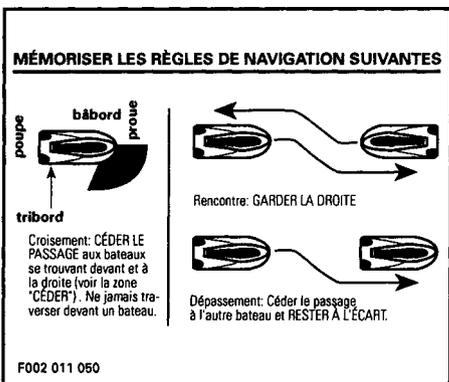
SÉCURITÉ

S'ASSURER DE LIRE ET DE BIEN COMPRENDRE TOUS LES PASSAGES «AVERTISSEMENT» ET «ATTENTION» INSCRITS DANS LE PRÉSENT GUIDE, SUR LA MOTOMARINE ET DANS LE *GUIDE DE SÉCURITÉ*.

Avant d'utiliser la motomarine, s'assurer de lire et de comprendre le *Guide du conducteur*. On y trouve tout ce qu'il faut pour utiliser de façon adéquate la motomarine.

Lois et règlements de navigation

- ◆ Se conformer aux lois et règlements de navigation municipaux et fédéraux en vigueur où la motomarine est utilisée. Il est recommandé de suivre un cours sur la sécurité en navigation.



- ◆ Le conducteur et les passagers doivent toujours porter un gilet de sauvetage. On recommande de porter des gants, des souliers ou des bottillons nautiques, des lunettes de protection et une combinaison isothermique afin de mieux se protéger contre les possibilités de blessure.
- ◆ Un extincteur approuvé doit être à bord de la motomarine (un espace a été prévu à cet effet dans le compartiment de rangement des sièges arrière).
- ◆ On recommande de ne pas laisser la motomarine entre les mains d'un mineur inexpérimenté. Un adulte responsable doit donner des instructions à ce dernier et superviser la conduite de la motomarine.
- ◆ La motomarine n'est pas conçue pour une utilisation nocturne (à moins que l'ensemble de phares optionel soit installé).
- ◆ Ne jamais utiliser la motomarine après avoir consommé de l'alcool ou de la drogue.
- ◆ Un avertissement sonore, tel un sifflet, doit être accroché au gilet de sauvetage.

Utilisation de la motomarine

- ◆ Pour des raisons de sécurité et de bons soins, toujours effectuer les VÉRIFICATIONS QUOTIDIENNES DE PRÉUTILISATION indiquées dans le guide avant d'utiliser la motomarine.
- ◆ Avant de mettre le moteur en marche, le conducteur doit s'asseoir sur la motomarine et tenir fermement le guidon.
- ◆ Toujours fixer solidement le cordon de sécurité au gilet de sauvetage du conducteur.
- ◆ Avant de mettre le moteur en marche, vérifier si l'accélérateur et la direction se déplacent librement.
- ◆ Vérifier les niveaux de carburant et d'huile ainsi que l'état de la batterie avant d'utiliser la motomarine.
- ◆ Ne toucher à aucune pièce électrique au moment du démarrage ou du fonctionnement du moteur.
- ◆ Pour arrêter le moteur de la motomarine, il suffit d'appuyer sur le bouton d'arrêt du moteur jusqu'à ce que le moteur cesse de tourner, ou encore de tirer sur le cordon de sécurité. Si le moteur est arrêté à cause d'une panne d'équipement, remédier à cette situation avant de remettre le moteur en marche.

Ne pas utiliser la motomarine dans moins de 90 cm (3 pi) d'eau, car il y a risque d'endommagement.

Ne pas conduire la motomarine jusqu'au rivage. Se référer à **Accostage sur une plage** dans la section INSTRUCTIONS D'UTILISATION contenue dans le guide.

- ◆ Ne pas permettre aux passagers de s'asseoir sur le pneumatique pendant que la motomarine est en marche.

- ◆ Les vapeurs de carburant peuvent exploser. Avant de démarrer le moteur, faire fonctionner le ventilateur pendant quatre minutes, puis vérifier dans le cale afin de constater s'il y a des vapeurs de carburant. Le ventilateur ne doit pas fonctionner lorsque la motomarine est en marche.

- ◆ Il n'est pas recommandé d'utiliser la motomarine là où les vagues se brisent ou encore à proximité, puisqu'il pourrait y avoir perte de contrôle.

- ◆ Prendre garde avant d'effectuer un virage brusque, car les autres conducteurs de bateaux autour de vous pourraient ne pas s'y attendre.

- ◆ Ne jamais oublier que la manoeuvrabilité de la motomarine diminue lorsqu'on relâche la manette d'accélérateur. Au ralenti, ou lorsque le moteur est arrêté, aucun changement de direction n'est possible. Pour faire virer la motomarine, tourner le guidon et appuyer sur l'accélérateur.

- ◆ On recommande au conducteur de s'exercer à conduire seul avant de prendre des passagers.

- ◆ La motomarine peut transporter 474 kg (1045 lb). La conduite avec des passagers a un effet sur la maniabilité de la motomarine ; ainsi la conduite demande plus d'habileté.

Toujours vérifier le niveau de l'huile à injection en faisant le plein de carburant.

- ◆ Le conducteur et les passagers doivent garder leurs pieds dans la motomarine. Les passagers doivent constamment tenir une poignée de maintien.

Un câble de remorquage devrait se trouver en tout temps dans le compartiment de rangement.

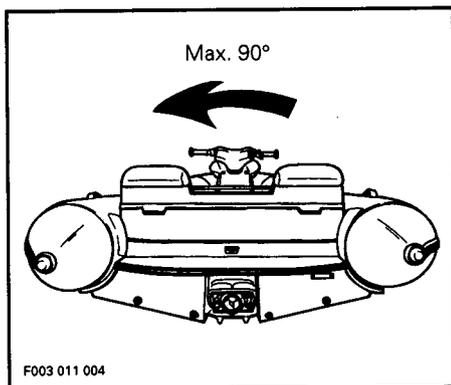
- ◆ Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein de carburant. Le carburant peut s'enflammer et exploser très facilement dans certaines conditions. Remplir dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes. En cas d'émanations, déterminer immédiatement la cause et y remédier sans délai.
- ◆ Lorsque le moteur fonctionne, prendre garde de ne pas placer les mains, les pieds et les vêtements près de l'admission d'eau de la turbine.
- ◆ Pour ne pas mettre le moteur en marche accidentellement (en particulier lors du nettoyage de l'admission d'eau de la turbine), toujours enlever le cordon de sécurité. Ne jamais insérer quoi que ce soit dans l'admission ou la sortie de la turbine.
- ◆ Un conducteur inexpérimenté devrait s'exercer à embarquer près du rivage avant de s'aventurer en eau profonde.
- ◆ Il est dangereux et peut-être illégal de sauter les vagues ou les sillons des bateaux.
- ◆ À moins d'une urgence, ne pas effectuer rapidement de virage de 180° ou de 360°.
- ◆ Prendre garde aux obstacles, aux rochers et aux algues sous l'eau ou près de la surface, particulièrement lors de la conduite en eau peu profonde.
- ◆ Ne pas naviguer à proximité des nageurs.
- ◆ Lorsqu'on navigue loin du rivage, il est recommandé d'être accompagné d'une autre embarcation. Surveiller les autres embarcations et garder une distance respectable. Ne pas tenter d'ARROSER les autres embarcations ou les gens.

Entretien de la motomarine

À la suite d'une utilisation en eau salée, il est nécessaire d'apporter des soins particuliers à la motomarine et de la lubrifier afin de neutraliser l'effet du sel sur celle-ci et sur ses composants. Se référer à Entretien additionnel pour l'utilisation en eau malpropre ou en eau salée de la section ENTRETIEN APRÈS L'UTILISATION contenue dans le guide.

Le système de refroidissement du moteur n'est efficace que lorsque la motomarine est à l'eau. Par conséquent, on recommande de ne pas laisser le moteur tourner au ralenti plus d'une minute sans alimentation d'eau. Un tel fonctionnement prolongé peut endommager le moteur.

En inspectant la coque et la turbine, toujours retourner la motomarine dans le sens **antihoraire** (vue de l'arrière). Si la motomarine est tournée dans le sens horaire, l'eau résiduelle contenue dans le tuyau d'échappement calibré risque de s'écouler dans le moteur et l'endommager.



Si de l'eau s'infiltré dans le moteur, procéder immédiatement de la façon indiquée dans **Motomarine submergée** de la section OPÉRATIONS SPÉCIALES contenue dans le guide. Si l'eau demeure plus de quelques heures dans le moteur, les pièces internes de celui-ci seront endommagées.

- ◆ Toujours maintenir la motomarine en parfait état.
- ◆ L'installation de pièces ne faisant pas partie de l'équipement original n'est pas recommandée. Éviter d'ajouter des accessoires modifiant la configuration de base de la motomarine, de déplacer des composants, de modifier les boyaux d'aération, etc.

Si la motomarine doit demeurer à l'extérieur pour une période prolongée, il est fortement recommandé de la protéger des intempéries en la recouvrant d'une bâche SEA-DOO.

- ◆ N'effectuer que les opérations décrites dans le présent guide. À moins d'indication contraire, le moteur doit être arrêté et le cordon de sécurité doit être enlevé de l'interrupteur avant l'entretien.
- ◆ Si on doit enlever un dispositif de verrouillage au démontage ou au remontage, toujours le remplacer par un nouveau dispositif. Serrer les attaches conformément aux indications du *manuel de réparation* approprié.

MOTOMARINES SEA-DOO®

GARANTIE LIMITÉE (nord-américaine)

(MODÈLES 5870 / 5871 / 5872 / 5814 / 5862 / 5854 / 5821)

1 - DURÉE

BOMBARDIER® INC., en tant que fabricant, garantit à partir DE LA DATE DE VENTE AU PREMIER CLIENT, toute motomarine SEA-DOO (modèles 5870, 5871, 5872, 5814, 5862, 5854 et 5821) vendue comme motomarine NEUVE ET NON UTILISÉE, et dont la prélivraison a été effectuée par un concessionnaire nord-américain autorisé SEA-DOO, pour une période de :

- 12 mois consécutifs dans le cas des motomarines à usage privé.
- 90 jours consécutifs dans le cas des motomarines à usage commercial.
- Tous les accessoires de Bombardier en option installés lors de la vente ou de la livraison comportent la même période de garantie que la motomarine.
- Tous les accessoires en option installés après la vente ou la livraison d'une motomarine comportent une garantie de 90 jours.

2 - CE QUE BOMBARDIER FERA

Pendant ladite période de garantie, BOMBARDIER s'engage à réparer et / ou remplacer, à son choix, toute pièce originale et d'origine BOMBARDIER qui, dans des conditions normales d'usage et d'entretien, présente une défectuosité de matériau et / ou de fabrication. Le remplacement par des pièces d'origine BOMBARDIER et / ou la réparation sera (seront) effectué(s) sans frais de pièces ou de main-d'oeuvre par un concessionnaire nord-américain autorisé SEA-DOO pendant ladite période de garantie. Toutes les pièces remplacées sous garantie deviennent la propriété de BOMBARDIER INC.

3 - TOUT TRAVAIL SOUS GARANTIE SERA EFFECTUÉ À LA CONDITION SUIVANTE

Que le client présente au concessionnaire chargé du travail la carte d'enregistrement de garantie BOMBARDIER ou une preuve d'achat qu'il a reçue du concessionnaire au moment de l'achat.

4 - EXCLUSIONS (NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE)

- Les pièces endommagées par une usure normale, comme, entre autres :
 - Hélices, bougies, filtres à carburant
 - Fissures du revêtement colloïdal.
- Les dommages causés par un manque à satisfaire aux règles d'entretien décrites dans le *Guide du conducteur*, étant entendu que toutes les opérations d'entretien, y compris les coûts relatifs à la main-d'oeuvre, aux pièces, aux lubrifiants, aux mises au point ou aux réglages seront aux frais du client.
- Les dommages résultant de la mise en marche lorsque la motomarine est hors de l'eau.
- Les dommages résultant d'une mauvaise réparation, d'une modification, d'une utilisation à des fins de compétition ou d'une utilisation de pièces non-approuvées.
- Les pertes subies par le propriétaire de la motomarine autres que les pièces et la main-d'oeuvre, comme, entre autres les frais de transport, de remorquage, appels téléphoniques, taxis, ou tout autre dommage indirect.
- S'il y a dommage résultant d'un accident, d'un feu ou d'autres événements fortuits, d'une mauvaise utilisation du véhicule, d'un abus ou d'une négligence.
- S'il y a dommage, rouille, corrosion et / ou usure prématurée résultant d'une infiltration d'eau, d'une infiltration de sable et / ou de cailloux ou d'une cavitation.

5 - GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES

La présente garantie confère des droits spécifiques à son titulaire, lequel peut également avoir d'autres droits juridiques, variables d'un état à l'autre, ou d'une province à l'autre. Là où elle s'applique, la présente garantie remplace expressément toute autre garantie légale ou contractuelle, expresse ou implicite de BOMBARDIER, ses distributeurs et / ou ses concessionnaires autorisés, y compris toute garantie d'accommodement pour quelque raison que ce soit ; autrement, la durée de la garantie implicite se limite à la durée de la présente garantie. Toutefois, certains états ou certaines provinces n'admettant aucune limite quant à la durée d'une garantie implicite, la limitation ci-avant peut ne pas s'appliquer.

Ni le distributeur, le concessionnaire ou quiconque n'est autorisé à faire des déclarations, de la représentation ou à offrir une garantie autre que stipulée précédemment, et s'il y a lieu, une telle déclaration, représentation ou garantie ne pourra être applicable contre la volonté de BOMBARDIER ou de toute autre personne.

Certains états ou certaines provinces ne reconnaissent pas l'exclusion ou la limitation portant sur les dommages imprévus ou indirects ; par conséquent, cette limitation ou exclusion peut ne pas s'appliquer.

Nul n'est autorisé à modifier, verbalement ou par écrit, la présente garantie ni à offrir une autre garantie que la présente. Dans le cas où cette indication ne serait pas respectée, ni BOMBARDIER INC. ni aucune autre personne ne pourra être tenue responsable des modifications apportées à la présente garantie.

6 - FACE À UN PROBLÈME

Face à un problème d'entretien ou à quelqu'autre difficulté, nous vous suggérons :

1. D'essayer de résoudre le problème avec votre concessionnaire ou votre gérant de service.
2. Si votre problème n'est pas réglé, consultez la liste des distributeurs à l'intérieur de votre Guide du conducteur et communiquez avec le distributeur de votre région :

BOMBARDIER INC.
Valcourt (Québec) Canada
J0E 2L0

1^{er} Septembre 1993

Lithographié au Canada
®* Marques de commerce de Bombardier Inc.

LISTE DES DISTRIBUTEURS

AMÉRIQUE DU NORD

ÉTATS-UNIS : (États-Unis du continent à l'exception de l'Alaska, d'Hawaï et de Porto Rico)	BOMBARDIER CORPORATION 7575 BOMBARDIER COURT P.O. BOX 8035 WAUSAU, WI 54402-8035 Tél. : (715) 842-8886
Alaska	THE BRYANT CORPORATION 19011 Woodinville Snow Road P.O. BOX 389 WOODINVILLE, WA 98072 Tél. : (206) 483-0110
CANADA : Ontario Québec	BOMBARDIER INC. SERVICE APRÈS-VENTE SEA-DOO VALCOURT (QUÉBEC) CANADA J0E 2L0 Tél. : (514) 532-2211
Alberta Colombie britannique Manitoba Territoires du Nord-Ouest Saskatchewan Yukon	BROOKS EQUIPMENT LTD 1616 KING EDWARD ST. P.O. BOX 985 WINNIPEG (MANITOBA) R3C 2V8 Tél. : (204) 633-7247
Nouveau-Brunswick Terre-Neuve Nouvelle-Écosse Île-du-Prince-Édouard	BELL-CHARLES R. P.O. BOX 1050 RIVERSIDE DRIVE CORNER BROOKE (NFLD) A2H 6J3 Tél. : (709) 634-3533

Pour connaître le concessionnaire autorisé Sea-Doo le plus près, composer le :
1-800-361-5192

RÉPONSES AUX QUESTIONS SUR LA GARANTIE

Q. Pourquoi enregistrer ma motomarine à l'usine même si je possède la facture qui atteste la date d'achat ?

R. *Votre garantie est valide chez tout concessionnaire autorisé du produit en question. La carte d'enregistrement constitue l'élément-clé fournissant au concessionnaire tous les renseignements qui lui sont nécessaires pour remplir les formules de réclamation de garantie. Le gouvernement fédéral exige que tout fabricant et tout concessionnaire dressent une liste des premiers acheteurs en cas de rappel sécuritaire. Cette liste est compilée à partir des formules d'enregistrement de garantie que le concessionnaire envoie à BOMBARDIER INC. au moment de l'achat. Si vous changez d'adresse à la suite de l'achat d'une motomarine SEA-DOO neuve, veuillez nous informer de votre nouvelle adresse en nous faisant parvenir l'avis de changement d'adresse ou de propriétaire du présent guide, ou encore une carte postale indiquant le numéro de modèle et le numéro du concessionnaire (ou son nom) comme ils sont inscrits sur la carte d'enregistrement de garantie, votre nom ainsi que votre nouvelle adresse.*

Q. Quels frais devrai-je assumer au cours de la période de garantie ?

R. *Tous les frais provenant de l'entretien normal de la motomarine, des réparations non couvertes par la garantie et des dommages dus aux accidents.*

Q. Qu'est-ce que la cavitation ?

R. *La cavitation se produit lorsqu'une pièce se déplace à haute vitesse dans un liquide (ex. : une hélice dans l'eau). Il y a suffisamment de chaleur et de bulles à certains endroits pour arracher des particules microscopiques au matériel. Il y aura plus de cavitation s'il y a des égratignures ou des bosses au niveau du carter ou de l'hélice, ou encore si l'anneau d'usure est usé.*

Q. Est-ce que la garantie couvre les composants du système de propulsion ?

R. *Oui, si le remplacement des composants n'est pas causé par la cavitation ou l'usure normale. Ex. : L'hélice doit être considérée comme une pièce sujette à l'usure, car les minuscules particules et le sable contenus dans l'eau cause inévitablement de l'usure. Cette situation se produit surtout lorsque la motomarine est utilisée en eau peu profonde et la turbine aspire les cailloux et les débris.*

Afin de prolonger la durée du carter d'hélice, nous avons conçu et installé un anneau d'usure interchangeable autour de l'hélice. Étant donné que cet anneau est fait de plastique, il pourrait s'user avec le temps ; dans un tel cas, il doit être remplacé. Cette pièce est bien pratique et aussi économique lorsque vient le moment de la changer. Ce remplacement fait partie de l'entretien normal ; il n'est donc pas couvert par la garantie.

Q. Qu'entend-on par négligence ou abus ?

R. *Ces termes sont généraux et leur signification se recoupe dans certains cas. Il pourrait s'agir, par exemple, d'une utilisation du moteur jusqu'à épuisement de l'huile, d'une utilisation de la motomarine avec une pièce brisée ou endommagée (ce qui pourrait entraîner le bris d'une autre pièce), et ainsi de suite. Si vous avez des questions sur l'utilisation de la motomarine ou son entretien, veuillez communiquer avec un concessionnaire SEA-DOO.*

Q. La garantie couvre-t-elle les frais découlant, par exemple, du transport de la motomarine en panne ?

R. *Non. La garantie ne couvre que la réparation de la motomarine SEA-DOO.*

-
- Q. Puis-je m'occuper moi-même des opérations d'entretien décrites dans le *Guide du conducteur* plutôt que de les confier au concessionnaire ?
- R. *Oui, si vous êtes un mécanicien compétent et que vous observez les opérations indiquées dans le Guide du conducteur et le Manuel de réparation. On recommande cependant que le réglage de l'allumage et de la carburation soit confié à un concessionnaire SEA-DOO.*
- Q. La garantie peut-elle devenir nulle si je n'utilise ou n'entretiens pas ma motomarine exactement comme l'indique le *Guide du conducteur* ?
- R. *Non. La garantie d'une motomarine SEA-DOO neuve ne peut devenir nulle. Toutefois, si une panne survient à la suite d'une utilisation ou d'un entretien non conforme au Guide du conducteur, il est possible que la garantie ne couvre pas cette panne.*
- Q. Quels sont les responsabilités de mon concessionnaire en vertu de la garantie ?
1. *Procéder à la préparation de toute motomarine SEA-DOO avant la vente.*
 2. *Au moment de la vente, expliquer en détail au client le fonctionnement de la motomarine, son entretien et les clauses de la garantie. De plus, tout concessionnaire SEA-DOO est responsable de la préparation, de l'entretien et des réparations effectuées sous garantie.*

Service à la clientèle

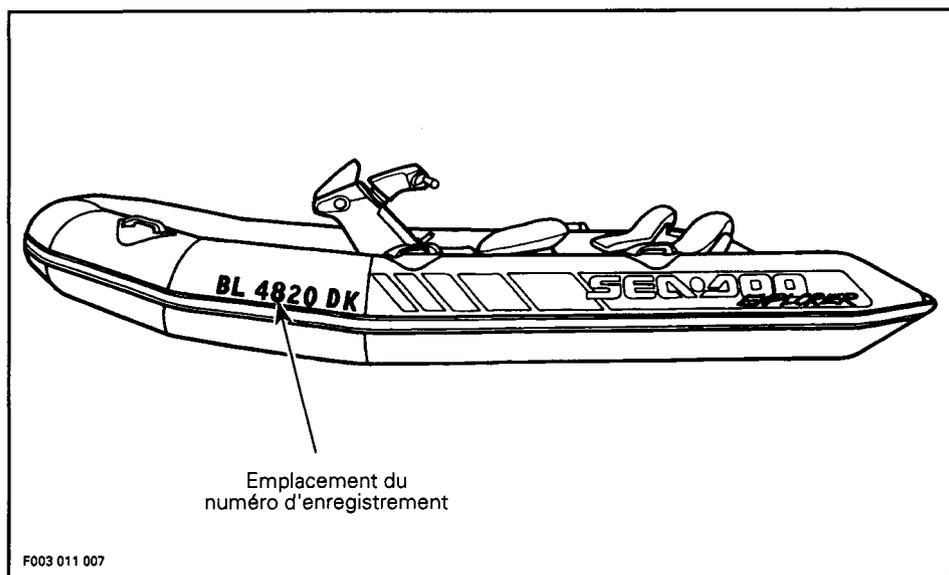
Si votre motomarine SEA-DOO doit être réparée sous garantie, rendez-vous chez tout concessionnaire SEA-DOO autorisé avec votre carte d'enregistrement de garantie ou tout autre document attestant la date d'achat. Advenant une question ou un problème ayant trait à la garantie, communiquez avant tout avec le concessionnaire SEA-DOO.

Comme la plupart des questions se rapportant à la garantie doivent être soumises au concessionnaire, il s'agit de la personne la mieux placée pour vous aider. Si vous n'êtes toujours pas satisfait et que vous aimeriez obtenir de plus amples renseignements, n'hésitez pas à écrire à votre distributeur régional en vous référant à la LISTE DES DISTRIBUTEURS contenue dans le présent *Guide du conducteur*.

EMPLACEMENT DU NUMÉRO D'ENREGISTREMENT DE LA MOTOMARINE _____

En vertu des lois fédérales, toute motomarine doit être enregistrée et numérotée.

Étant donné qu'il n'y a pas tellement d'espace pour mettre en évidence le numéro d'enregistrement, placer ce dernier conformément à l'illustration suivante.

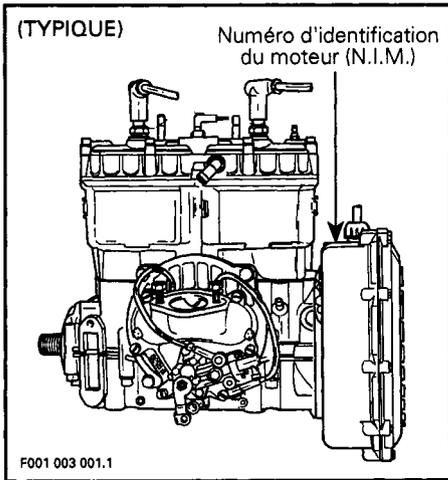


IDENTIFICATION DES COMPOSANTS

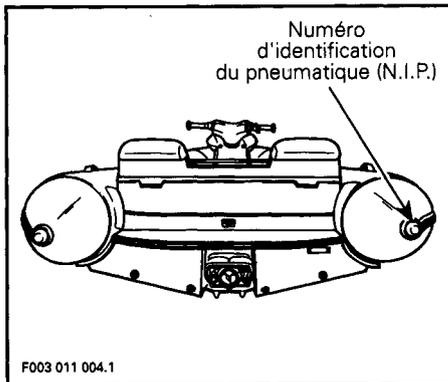
Numéros d'identification

Les principaux composants de la motomarine (moteur, coque et pneumatique) sont identifiés par des numéros de série. Il peut parfois s'avérer nécessaire de connaître l'emplacement de ces numéros pour une réclamation de garantie ou pour retracer la motomarine en cas de vol.

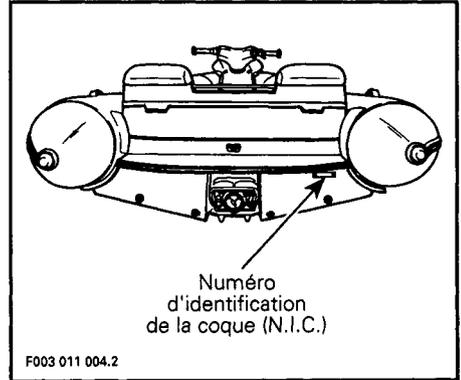
Le numéro d'identification du moteur (N.I.M.) se trouve sur la partie supérieure du boîtier de magnéto.



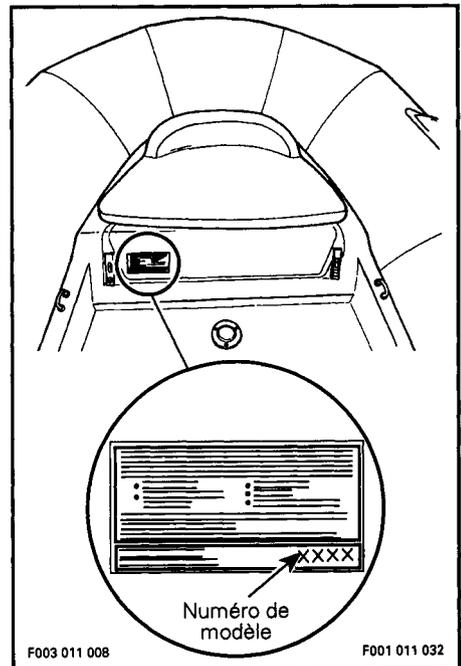
Le numéro d'identification du pneumatique (N.I.P.) est situé sur le cône de plastique droit.



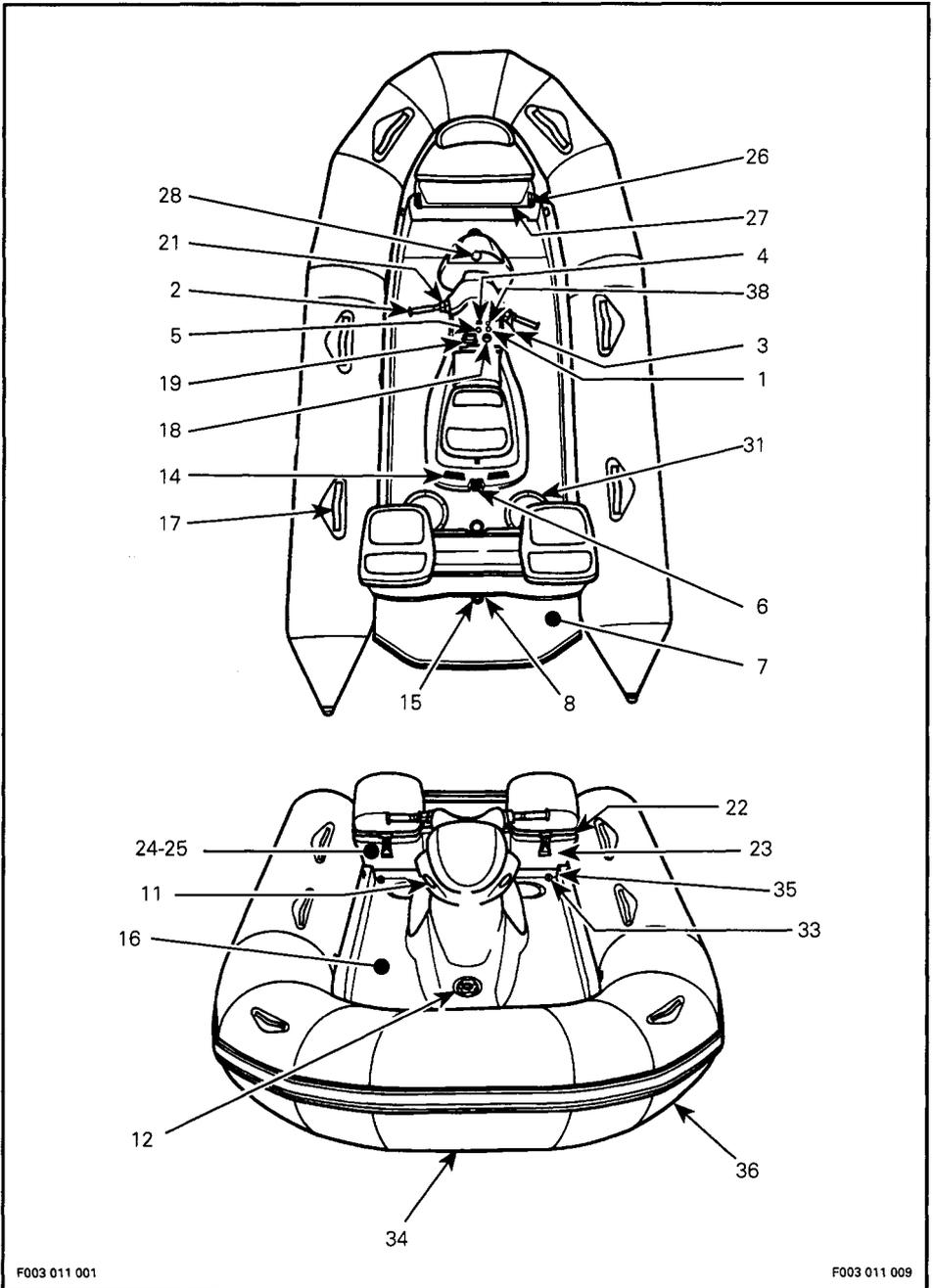
Le numéro d'identification de la coque (N.I.C.) se trouve à l'arrière, sur le côté droit de la coque.



Le numéro de modèle de la motomarine se trouve sur l'étiquette approuvée par la Garde côtière américaine apposée à la gauche sur le couvercle du compartiment de rangement avant.

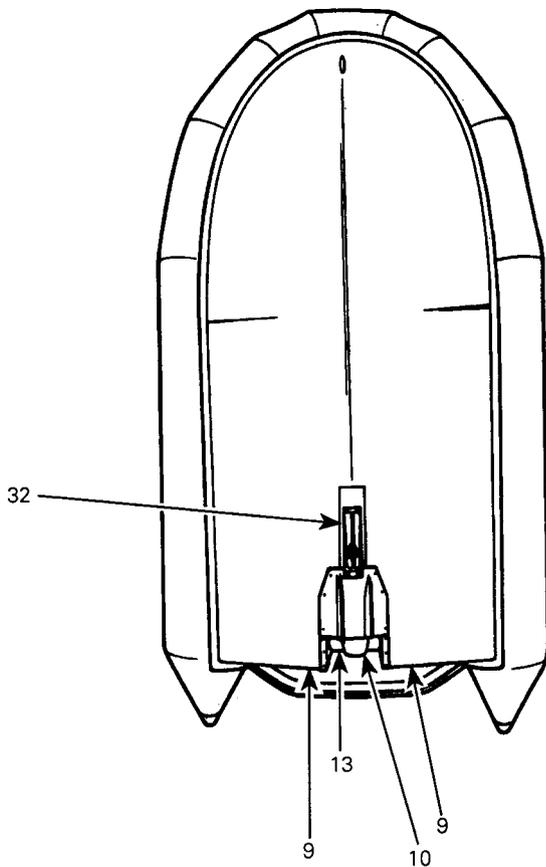
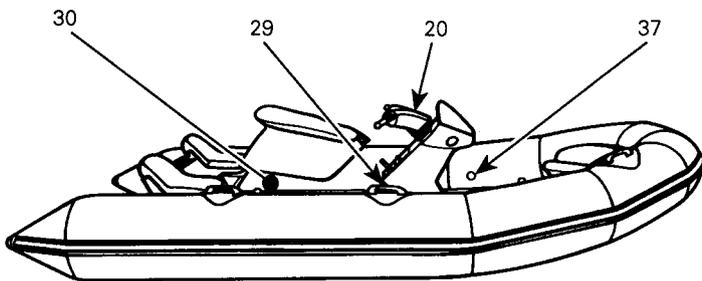


Emplacement des commandes et composants



F003 011 001

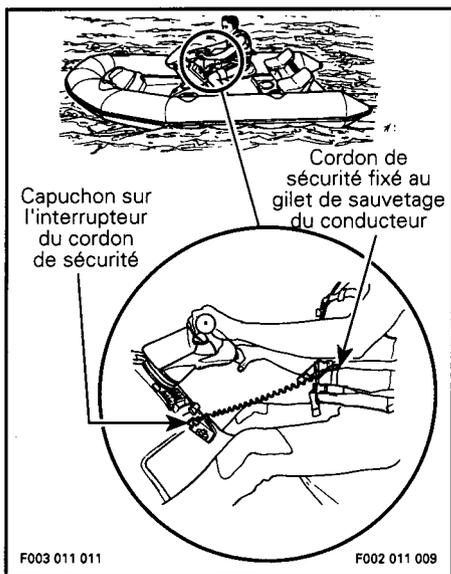
F003 011 009



1) Interrupteur du cordon de sécurité

Le moteur cesse de fonctionner lorsqu'on enlève le cordon de sécurité de l'interrupteur. Fixer le cordon au gilet de sauvetage du conducteur, puis fixer le capuchon à l'interrupteur **avant** de démarrer le moteur.

▼ **ATTENTION** : Toujours enlever le cordon de sécurité en quittant la motomarine.



◆ **AVERTISSEMENT** : Il est impossible de diriger la motomarine lorsque le moteur est arrêté.

2) Guidon

Le guidon contrôle la direction de la motomarine. Lorsque'on tourne le guidon vers la droite, la motomarine tourne vers la droite et vice versa.

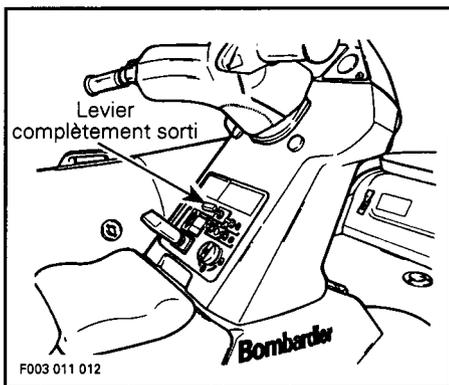
◆ **AVERTISSEMENT** : Vérifier le fonctionnement du guidon et de la tuyère de direction avant le démarrage.

3) Manette d'accélérateur

La manette d'accélérateur commande le régime du moteur, et, par conséquent, la vitesse de la motomarine. La motomarine accélère lorsqu'on appuie sur la manette. Lorsqu'on la laisse revenir complètement, le moteur revient automatiquement au ralenti et la motomarine s'arrête graduellement en raison de la résistance de l'eau.

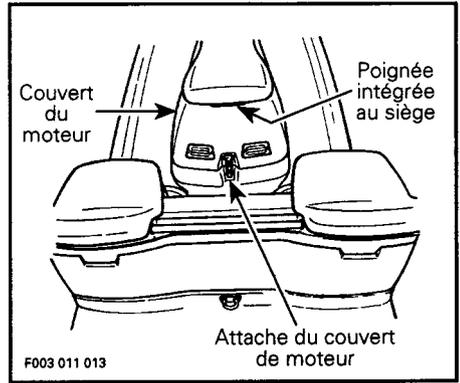
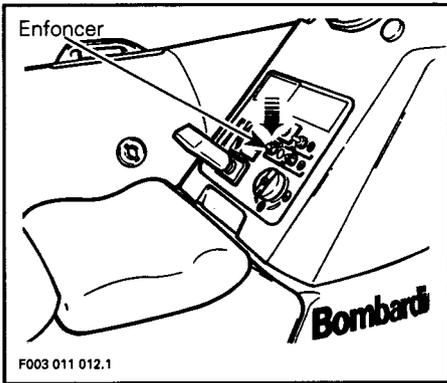
4) Levier d'étrangleur

L'étrangleur permet d'obtenir un mélange air/carburant plus riche au moment du démarrage d'un moteur froid. Lorsque le levier est complètement sorti, l'étrangleur est en fonction. On recommande de ne pas utiliser l'étrangleur lorsque le moteur est chaud.



5) Bouton de démarrage

Pour mettre le moteur en marche, enfoncer et tenir le bouton. Le relâcher dès que le moteur est en marche.

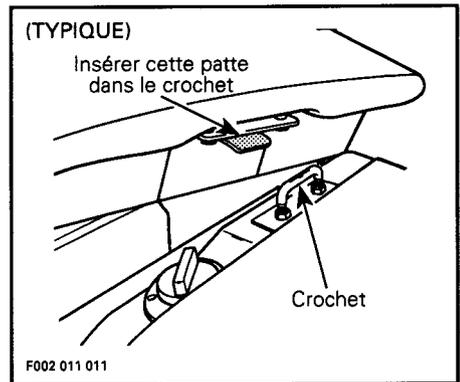


○ **REMARQUE :** Le moteur ne démarre pas si le cordon de sécurité est enlevé. Le bouton de démarrage est vert afin d'éviter toute confusion avec l'interrupteur du cordon de sécurité.

6) Mécanisme d'ouverture du couvercle du compartiment-moteur

Pour avoir accès au compartiment-moteur et au bouchon du réservoir à huile, déposer le couvercle du compartiment-moteur. Le verrou du couvercle du compartiment-moteur est situé à l'arrière du couvercle.

Pour enlever le couvercle du compartiment-moteur, tirer le levier du verrou vers le haut. Ensuite, soulever le couvercle du compartiment-moteur à l'aide de la poignée intégrée et le tirer vers l'arrière.

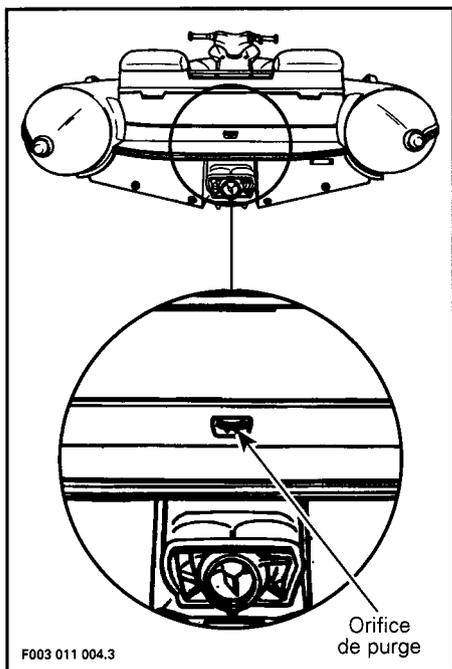


◆ **AVERTISSEMENT :** Vérifier périodiquement les écrous supérieurs du crochet du couvercle du compartiment-moteur puis les serrer au besoin. S'assurer que le couvercle du compartiment-moteur est bien verrouillé.

7) Plate-forme d'embarquement

Fournit une grande surface pour faciliter l'embarquement à l'arrière de la motomarine.

8) Orifice de purge du système de refroidissement



Lorsque le moteur fonctionne, l'eau doit s'écouler par l'orifice afin de permettre à l'air de s'échapper des chemises d'eau du tuyau d'échappement calibré et du moteur, et d'indiquer qu'il y a circulation dans le système de refroidissement.

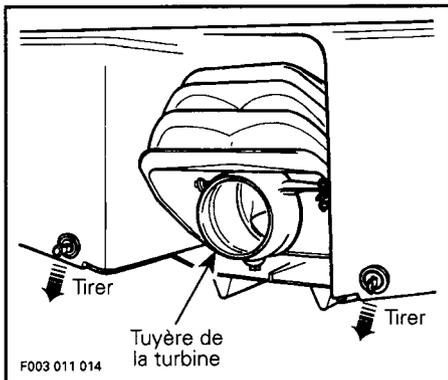
▼ **ATTENTION** : Si l'eau ne s'écoule pas par ces orifices quelques secondes après le démarrage du moteur, arrêter le moteur immédiatement et se référer à **ENTRETIEN APRÈS L'UTILISATION** pour le rinçage du système de refroidissement ou voir un concessionnaire autorisé.

9) Bouchons de vidange de la cale

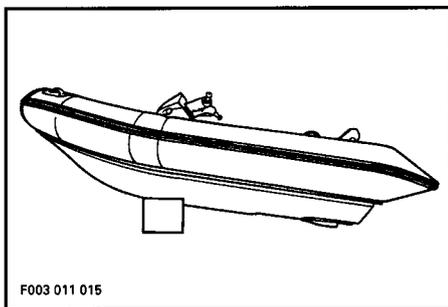
S'il y a de l'eau dans la cale, enlever ces bouchons pour laisser l'eau s'écouler.

▼ **ATTENTION** : Sortir la motomarine de l'eau avant d'enlever les bouchons de vidange.

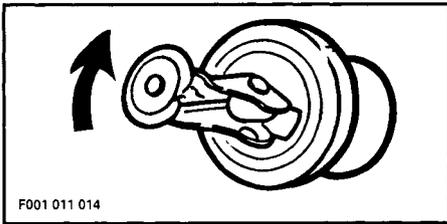
Relâcher les leviers et enlever les bouchons.



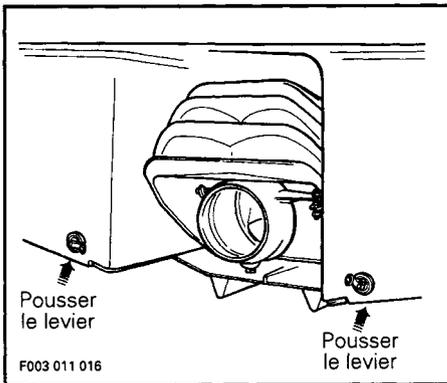
Incliner légèrement la motomarine vers l'arrière afin que l'eau s'écoule complètement.



○ **REMARQUE** : S'il y a du jeu au niveau du bouchon de vidange, retenir celui-ci, soulever et tourner le levier dans le sens horaire afin de serrer (le levier se deserre dans le sens antihoraire). Le régler de façon à obtenir une bonne étanchéité.



Remettre en place les bouchons de vidange de la cale, et pousser à fond les leviers des bouchons de façon à ce qu'il soient verrouillés.



◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours s'assurer que les bouchons de vidange de la cale sont bien en place dans leur orifices de vidange et que les leviers sont bien verrouillés.

10) Tuyère de la turbine

La tuyère se déplace de gauche à droite selon l'orientation du guidon. Son mouvement permet à la motomarine de changer de direction lorsque le moteur est en marche.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais utiliser la tuyère comme point d'appui pour monter à bord de la motomarine ou pour soulever celle-ci. Les composants risqueraient d'être endommagés.

11) Ouvertures d'admission d'air

Ces ouvertures permettent à l'air de pénétrer pour se rendre au moteur et aérer le compartiment-moteur.

12) Bouchon du réservoir de carburant

Dévisser le bouchon dans le sens antihoraire afin de remplir le réservoir de carburant. Serrer au maximum une fois l'opération terminée.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme.

13) Déflecteur de marche arrière

Pour obtenir les positions marche avant, neutre et marche arrière, le déflecteur se déplace de haut en bas. Déplacer la poignée de marche arrière en fonction de la position voulue.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais utiliser le déflecteur de marche arrière comme point d'appui pour monter à bord de la motomarine, car les composants du système de marche arrière risquent d'être endommagés.

14) Grilles d'aération arrière

Permet à l'air d'entrer ou de s'échapper selon le fonctionnement du moteur.

15) Oeillet de poupe

Sert à amarrer la motomarine, à la remorquer ou à l'attacher lors du transport.

16) Marchepied

Le marchepied est recouvert d'une surface antiglissante. Les pieds des utilisateurs devraient reposer sur le marchepied lorsque la motomarine est en mouvement.

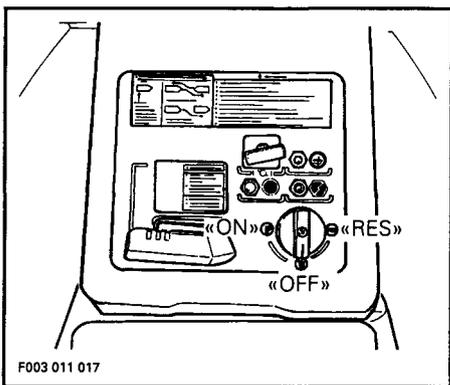
17) Poignées de maintien

Les poignées de maintien offrent une bonne prise pour les passagers.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais se servir des poignées de maintien pour tirer quoi que ce soit ou soulever la motomarine.

18) Soupape du réservoir de carburant

Soupape à trois positions : «OFF», «ON», «RESERVE» :



«OFF» : Interrompt le débit de carburant aux carburateurs.

▼ **ATTENTION** : Lorsque la motomarine n'est pas utilisée, tourner la soupape à la position «OFF».

«ON» : Permet au carburant de se rendre aux carburateurs. Il s'agit de la position normale pour le fonctionnement de la motomarine.

«RES» : S'utilise lorsque la motomarine manque de carburant à la position «ON». Permet environ 10 minutes de fonctionnement à plein régime avant de tomber à sec.

◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours remplir le réservoir de carburant lorsque la première occasion se présente. Après le remplissage, tourner la soupape de carburant à la position «ON» avant de repartir.

19) Poignée de marche arrière

Déverrouiller la poignée en la tournant dans le sens antihoraire. Elle se verrouille aux positions neutre et marche avant.

Enfoncer la poignée complètement pour obtenir la marche avant.

Pour obtenir la position neutre, tirer la poignée jusqu'à ce que l'on voit la marque de cette position sur la tige.

Pour obtenir la marche arrière, tirer la poignée jusqu'à ce que l'on voit la marque de marche arrière sur la tige.

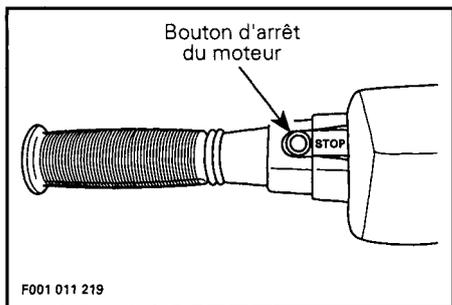
◆ **AVERTISSEMENT** : La poignée de marche arrière ne doit être utilisée que lorsque le moteur tourne au ralenti. Ne pas actionner le déflecteur de marche arrière aux autres vitesses, sinon les composants du système de marche arrière risquent d'être endommagés. De plus, une telle opération pourrait occasionner des blessures. S'assurer que la poignée est enfoncée et verrouillée. Ne pas utiliser la poignée de marche arrière comme poignée de maintien.

20) Avertisseur de surchauffe

Advenant la surchauffe du moteur, un avertisseur avertit le conducteur par un son continu. Arrêter le moteur et consulter la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.

21) Bouton d'arrêt du moteur

Situé à la gauche du guidon, le bouton d'arrêt a pour fonction d'arrêter le moteur lorsque nécessaire. Il suffit de relâcher complètement la manette d'accélérateur et d'appuyer sur le bouton.



◆ **AVERTISSEMENT** : Il est impossible de diriger la motomarine lorsque le moteur est arrêté.

22) Couvercle du compartiment de rangement des sièges arrière

Pour avoir accès au compartiment de rangement, tirer le levier de verrouillage vers le bas et soulever doucement le couvercle. Lorsque ce dernier est complètement soulevé, il demeurera ouvert grâce à un ressort de verrouillage. Pour déverrouiller le dispositif, il suffit de pousser sur le ressort. Après avoir fermé le couvercle, s'assurer de fixer le verrou du couvercle.

23) Compartiment de rangement des sièges arrière

Compartiment étanche et pratique conçu pour transporter la trousse d'outils, le *Guide du conducteur* et des effets personnels. L'endroit idéal pour les bougies de rechange, le câble de remorquage, la trousse de premiers soins, le nécessaire de réparation du pneumatique, la pompe du pneumatique, etc.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne jamais placer d'objets lourds ou fragiles dans le compartiment de rangement.

Le compartiment est l'emplacement idéal pour entreposer un extincteur approuvé. Le logement de l'extincteur se trouve au centre de la partie arrière du panier. Ce logement contient la trousse d'outils et le *Guide du conducteur*; il est également possible d'y mettre des objets personnels. Ne jamais laisser un extincteur libre dans le compartiment de rangement.

24) Trousse d'outils

La trousse contient les outils nécessaires à l'entretien de base de la motomarine.

25) Guide du conducteur

Le guide devrait être conservé dans un sac étanche et se trouver en tout temps dans la motomarine et ce, même dans le cas d'une revente.

26) Verrou du couvercle du compartiment de rangement avant

Déplacer le levier de verrouillage vers le bas puis lever pour ouvrir le couvercle du compartiment de rangement. Toujours verrouiller après usage.

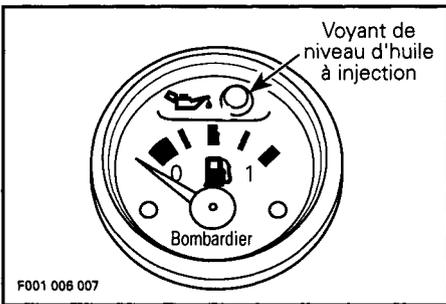
27) Compartiment de rangement avant

Compartiment étanche et pratique conçu pour transporter le siège de pêche, l'ancre, le gilet de sauvetage supplémentaire, etc.

28) Indicateur de niveau de carburant et voyant de niveau d'huile à injection

L'aiguille de l'indicateur analogique indique le niveau de carburant dans le réservoir, tandis que le voyant s'allume lorsque le niveau du réservoir d'huile est bas.

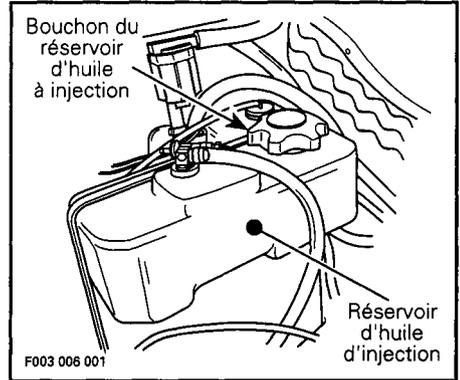
○ **REMARQUE :** Lorsque le cordon de sécurité est débranché, on peut voir le niveau de carburant sur l'indicateur pendant environ 30 secondes en appuyant sur le bouton de démarrage.



29) Bouchon du réservoir d'huile à injection

○ **REMARQUE :** Le couvercle du compartiment-moteur doit être enlevé afin d'avoir accès au bouchon du réservoir.

Vérifier le niveau d'huile dans le réservoir. Dévisser le bouchon dans le sens antihoraire et ajouter la quantité nécessaire d'huile.



30) Compartiment-moteur

○ **REMARQUE :** Le couvercle du compartiment-moteur doit être enlevé afin d'avoir accès au compartiment-moteur.

Le compartiment-moteur comprend les systèmes mécanique, électrique, d'alimentation et de lubrification.

◆ **AVERTISSEMENT :** Éviter de toucher les pièces électriques au démarrage ou lorsque le moteur fonctionne. Ne jamais laisser d'objets, de chiffons, d'outils, etc., dans le compartiment-moteur ou dans la cale.

31) Couvercles d'accès

○ **REMARQUE :** Il est nécessaire d'enlever les couvercles afin d'avoir accès à la cale.

En soulevant ces couvercles, on a accès aux siphons de cale automatiques, à l'admission et à l'échappement du liquide de refroidissement, au logement d'anneau d'étanchéité et au système d'échappement.

32) Admission d'eau de la turbine

L'eau est aspirée dans l'ouverture par l'hélice. L'hélice et l'arbre de transmission sont protégés par une grille.

33) Orifices de vidange du pont

Ces deux orifices sont placés à l'arrière de la motomarine, et ce, de chaque côté du pont. Ils sont reliés à des boyaux de vidange et permettent d'évacuer toute accumulation d'eau provenant d'une pluie, d'un lavage de pont ou d'éclaboussures d'eau.

34) Oeillet de proue

Sert à amarrer la motomarine, à la remorquer ou à l'attacher lors du transport.

35) Oeillets de pont

Il est possible de se servir des oeillets pour fixer des matériaux à transporter ou encore pour soulever la motomarine.

◆ **AVERTISSEMENT** : S'assurer de bien fixer tout équipement ou matériel sur le pont de la motomarine.

36) Pneumatique

Le pneumatique est muni de trois compartiments étanches. Ces compartiments sont séparés par des divisions et gonflés par l'entremise de soupapes encastrées.

Le pneumatique comporte également six poignées de maintien.

◆ **AVERTISSEMENT** : S'assurer que la pression à l'intérieur du pneumatique n'excède jamais 21kPa (3 lb / po²).

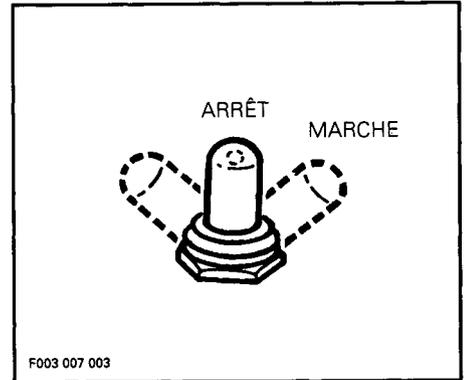
37) Soupapes du pneumatique

Il y a trois soupapes sur le pneumatique (une au niveau de chaque compartiment). Ces soupapes servent à gonfler ou dégonfler le pneumatique. Pour avoir accès au bouton de la soupape, enlever le capuchon en le dévissant de un quart de tour dans le sens antihoraire.

38) Interrupteur de ventilateur

Pour démarrer le ventilateur, il suffit d'actionner l'interrupteur à bascule. Il est nécessaire de mettre le ventilateur en marche au moins quatre minutes avant de démarrer le moteur.

◆ **AVERTISSEMENT** : Le ventilateur ne doit pas fonctionner lorsque la motomarine est en marche.



Type de carburant recommandé

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb dont l'indice d'octane est 87 (R+M/2).

○ **REMARQUE** : Se référer à l'auto-collant du distributeur d'essence afin de connaître les caractéristiques reliées à l'octane. Ne pas mélanger l'huile et le carburant, sauf au rodage du moteur. Consulter la section PÉRIODE DE RODAGE. Toujours vérifier le niveau d'huile à injection en faisant le plein de carburant.

Il est nécessaire d'utiliser du carburant de bonne qualité. De plus, il est fortement recommandé d'utiliser une marque de carburant bien connue.

▼ **ATTENTION** : L'utilisation de carburant de mauvaise qualité peut réduire la performance de la motomarine et endommager le système d'alimentation et les composants du moteur. Dans un tel cas, voir un concessionnaire autorisé immédiatement.

Verser lentement le carburant afin de permettre à l'air de s'échapper du réservoir et d'empêcher le reflux du carburant.

Ne pas trop enfoncer le bec dans le goulot de remplissage.

Remplir jusqu'au bas de l'orifice de remplissage. Éviter de trop remplir.

Serrer au maximum le bouchon du réservoir et essuyer tout déversement accidentel.

◆ **AVERTISSEMENT** : Lorsqu'on fait le plein, ne pas incliner la motomarine dans le but d'y faire pénétrer plus de carburant. Le réservoir a été conçu pour permettre une expansion du carburant d'environ 5%. Si l'espace réservé à cet effet est rempli de carburant, ce dernier se dilatera et pourrait s'écouler par le boyau d'aération du système d'alimentation. Maintenir le véhicule à l'horizontale en faisant le plein. Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein de carburant. Le carburant risque de s'enflammer et d'exploser dans certaines conditions. Toujours manipuler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Ne jamais utiliser d'autres carburants ou modifier les rapports. Ne jamais utiliser de carburant contenant de l'alcool, du méthane ou d'autres produits semblables, y compris le naphte. L'utilisation de carburant non recommandé peut nuire à la performance de la motomarine et endommager les pièces importantes du système d'alimentation et du moteur. Ne jamais remplir le réservoir de carburant pour ensuite laisser la motomarine exposée au soleil. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Toujours essuyer le carburant répandu sur la motomarine.

Type d'huile recommandée

N'utiliser que l'HUILE À INJECTION SEA-DOO vendue par les concessionnaires autorisés. Il s'agit d'un mélange spécial d'huiles basiques et d'additifs spécialement sélectionnés qui assure une lubrification sans pareil, un moteur propre ainsi qu'un encrassement minimal des bougies.

S'il est impossible de se procurer de l'HUILE À INJECTION SEA-DOO, il suffit de la remplacer par de l'HUILE À INJECTION POUR MOTONEIGES BOMBARDIER (N / P 496 013 300 - 1 L) ou de l'HUILE BLIZZARD BOMBARDIER (N / P 496 013 500 - 500 mL).

○ **REMARQUE** : Si l'HUILE À INJECTION SEA-DOO n'est pas disponible, il est possible d'utiliser de l'huile à injection pour moteurs deux temps API TC de haute qualité et à faible teneur en cendre.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais utiliser d'huile à moteur à base de pétrole ou synthétique pour moteur quatre temps et ne jamais mélanger celles-ci avec de l'huile pour moteurs hors-bord. Ne pas utiliser les huiles pour moteurs hors-bord NMMA TC-W, TC-W2, TC-W3 ou encore d'autres types d'huile pour moteurs deux temps n'ayant aucune teneur en cendre. Éviter de mélanger différentes marques d'huile API TC car les réactions chimiques risquent de gravement endommager le moteur.

Système d'injection d'huile

La motomarine est munie d'un système d'injection d'huile qui ne nécessite aucun mélange manuel du carburant et de l'huile.

Le réservoir d'huile devrait toujours être presque plein.

Pour vérifier le niveau d'huile, enlever le couvercle du compartiment-moteur pour découvrir le réservoir d'huile. Vérifier le niveau d'huile du réservoir. S'il manque d'huile, dévisser le bouchon et ajouter de l'huile au besoin.

Utiliser un entonnoir flexible pour verser l'huile dans le réservoir. Essuyer tout déversement.

○ **REMARQUE** : Toujours avoir 500 mL d'HUILE À INJECTION SEA-DOO à sa disposition.

▼ **ATTENTION** : Toujours maintenir une quantité suffisante d'huile à injection dans le réservoir. Vérifier le niveau et remplir au besoin à chaque plein de carburant. Éviter de trop remplir. Si on fait fonctionner le moteur jusqu'à épuisement d'huile, celui-ci sera gravement endommagé. Si le réservoir d'huile est pratiquement vide, l'air peut entrer dans le système et ce dernier doit être purgé. Voir immédiatement un concessionnaire autorisé pour faire inspecter le système d'injection d'huile.

PÉRIODE DE RODAGE

Moteur

Les moteurs de motomarines Bombardier-Rotax® doivent subir un rodage avant qu'ils ne soient utilisés à plein régime. De fait, le fabricant du moteur recommande une période d'environ 10 heures de fonctionnement.

Au cours de cette période, ne pas dépasser les 3/4 du régime maximal. De courtes accélérations et variations de vitesse contribuent à un bon rodage. Des accélérations maximales soutenues, des vitesses de croisière prolongées et une surcharge du moteur sont très nuisibles au cours du rodage.

Pour une protection supplémentaire au cours de la période du rodage initial du moteur, ajouter 765 ml (26oz) d'HUILE À INJECTION SEA-DOO dans le réservoir de carburant au premier plein seulement.

▼ **ATTENTION** : Enlever et nettoyer les bougies après le rodage du moteur.

Révision - 10 heures

Il est fortement recommandé de faire vérifier la motomarine par un concessionnaire autorisé après les 10 premières heures de fonctionnement. Par la même occasion, vous pourrez discuter avec le concessionnaire de toutes les interrogations qui ont surgies pendant l'utilisation de la motomarine.

Après les 10 premières heures de fonctionnement, l'inspection est aux frais du propriétaire.

LISTE DE VÉRIFICATION DE LA RÉVISION DE 10 HEURES	✓
Réglage de l'allumage du moteur (s'il y a lieu)	
Inspection, nettoyage et réglage des bougies	
Conduits et attaches du système d'alimentation et essai sous pression	
Réglage des carburateurs incluant les câbles d'accélérateur et d'étrangleur (s'il y a lieu)	
Conduits du système d'injection d'huile et filtre à huile	
Réglage de la pompe à injection d'huile (s'il y a lieu)	
Support de moteur et tampons d'ancrage	
Dispositifs de fixation du silencieux, de la batterie et des réservoirs	
Serrage des colliers de fixation des boyaux du système d'échappement	
Écrous des brides des carburateurs et support du pare-flammes	
Couple de serrage du bras de la tige de direction	
Réglage du câble de direction	
Réglage du câble de marche arrière, si nécessaire	
État des boyaux et attaches	
Siphons de cale (obstruction possible)	
Fonctionnement de l'interrupteur du cordon de sécurité, du bouton d'arrêt du moteur et de l'avertisseur de surchauffe du moteur	
Raccords électriques (démarreur, batterie, etc.)	
Remplacement de l'huile du réservoir de l'arbre d'hélice	
État de l'hélice, jeu de l'hélice et de l'anneau d'usure	
Lubrification du volant moteur (côté PDM)	
Lubrification du logement de l'anneau d'étanchéité	
État de la coque et de la grille d'admission d'eau	
Vérification de la solidité des attaches	
Vérification et nettoyage du boyau de vidange du moteur	
État du pneumatique	

On recommande de faire signer le tableau d'inspection par un concessionnaire autorisé.

Date de l'inspection de 10 heures

Signature du concessionnaire autorisé

VÉRIFICATIONS QUOTIDIENNES DE PRÉUTILISATION

Certains des points suivants n'ont peut-être pas encore été vus dans le présent guide. Or, ils seront couverts plus en détail dans la section ENTRETIEN ou encore OPÉRATIONS SPÉCIALES. Consulter ces sections pour en savoir davantage.

Procéder aux vérifications suivantes avant chaque randonnée quotidienne :

◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours enlever le cordon de sécurité de l'interrupteur avant d'effectuer les étapes décrites ci-dessous.

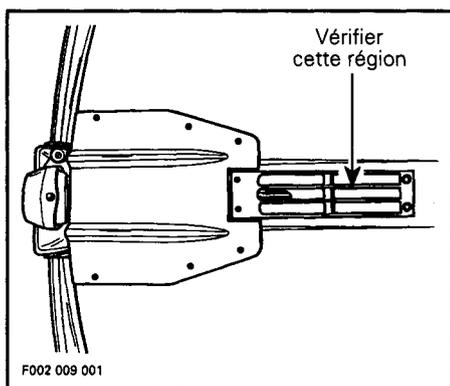
PIÈCE	OPÉRATION	✓
Coque	Inspecter.	
Admission d'eau de la turbine	Inspecter et nettoyer.	
Cale	Vider. S'assurer que les bouchons sont bien en place.	
Batterie	Vérifier la solidité des câbles et des attaches.	
Réservoirs de carburant et d'huile	Remplir.	
Compartiment-moteur	Vérifier les composants des systèmes d'alimentation et d'injection d'huile.	
Extincteur	Inspecter l'état et la fixation.	
Systèmes de direction et de commande des gaz	Vérifier le fonctionnement.	
Système de marche arrière	Vérifier le fonctionnement.	
Pneumatique	Inspecter et vérifier la pression de l'air.	
Cordon de sécurité et bouton d'arrêt du moteur	Vérifier le fonctionnement.	

Coque

Vérifier si la coque est fissurée ou endommagée.

Admission d'eau de la turbine

Enlever les algues, les coquillages et les autres débris qui peuvent entraver le débit d'eau et endommager le système de refroidissement ou le groupe propulseur. Nettoyer au besoin. Si une obstruction résiste au nettoyage, voir un concessionnaire autorisé.



Vérifier les rebords de l'hélice; s'ils sont pliés ou endommagés, la performance sera grandement réduite.

Cale

En cas d'eau dans la cale, incliner la motomarine vers l'arrière et enlever les bouchons de vidange pour vider complètement la cale.

◆ **AVERTISSEMENT** : Sortir la motomarine de l'eau avant d'enlever les bouchons de vidange.

Remettre en place les bouchons de vidange de la cale et pousser complètement les leviers des bouchons pour les verrouiller.

Batterie

◆ **AVERTISSEMENT** : Vérifier la solidité des câbles et des attaches de la batterie.

Réservoirs de carburant et d'huile

Maintenir la motomarine à l'horizontale et remplir le réservoir de carburant, en respectant le niveau prescrit.

Vérifier le niveau d'huile à injection et remplir le réservoir au besoin.

Compartiment-moteur

Vérifier l'état des composants des systèmes d'alimentation et d'huile.

◆ **AVERTISSEMENT** : En cas de fuite ou d'odeur de carburant, ne pas mettre le moteur en marche ou utiliser la motomarine. Voir immédiatement un concessionnaire autorisé.

Extincteur

S'assurer que l'extincteur est plein, en bon état et bien fixé.

Systèmes de direction et de commande des gaz

Avec l'aide d'une autre personne, s'assurer que la direction fonctionne librement. Lorsque le guidon est à l'horizontal, la tuyère de la turbine devrait être bien droite. S'assurer que la tuyère pivote facilement lorsqu'on tourne le guidon.

Vérifier plusieurs fois si la manette et le câble d'accélérateur se déplacent librement et reviennent en position initiale dès qu'on relâche la manette.

Système de marche arrière

S'assurer que le déflecteur de marche arrière se déplace librement. Lorsque la poignée de marche arrière est enfoncée complètement et verrouillée, le déflecteur devrait être levé au maximum. S'assurer que ce dernier se déplace aisément lorsqu'on tire sur la poignée de marche arrière.

◆ **AVERTISSEMENT** : S'assurer que le déflecteur se verrouille avant de mettre le moteur en marche.

Cordon de sécurité et bouton d'arrêt du moteur

S'assurer que les deux interrupteurs fonctionnent adéquatement. Pour ce faire, démarrer le moteur et l'arrêter en utilisant chacun des interrupteurs individuellement.

◆ **AVERTISSEMENT** : Si le moteur ne s'arrête pas lorsqu'on appuie sur le bouton d'arrêt ou qu'on débranche le cordon de sécurité, tirer sur l'étrangleur et tourner la soupape de carburant à la position «OFF». Cesser d'utiliser la motomarine et voir un concessionnaire autorisé.

Pneumatique

Vérifier si le pneumatique est égratigné ou endommagé. Vérifier la pression de l'air au moyen d'un adaptateur de soupape et d'un indicateur de pression d'air. La pression d'air devrait toujours être à 21 kPa (3 lb / po²).

○ **REMARQUE** : L'adaptateur de soupape fait partie du nécessaire de réparation de pneumatique. Il est possible d'utiliser un indicateur de pression d'air normal pour effectuer la vérification.

▼ **ATTENTION** : La durabilité du pneumatique sera réduite, si on omet de respecter la pression d'air qu'il doit y avoir à l'intérieur de ce dernier.

◆ **AVERTISSEMENT** : S'assurer que la pression à l'intérieur du pneumatique n'excède jamais 21 kPa (3 lb / po²), sinon le pneumatique pourrait être endommagé, sans compter qu'il pourrait y avoir blessure corporelle. Ne jamais gonfler le pneumatique au moyen de haute pression.

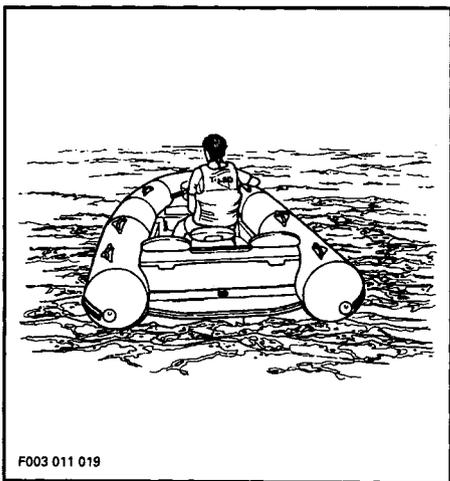
Vêtements

Toujours porter un gilet de sauvetage approuvé par la Garde côtière. Il est également recommandé de porter des lunettes de protection et, lorsqu'il fait plus froid, de porter des gants, des souliers ou des bottillons nautiques, ainsi qu'une combinaison isothermique.

Obstacles

S'assurer qu'aucun bateau ou autre obstacle ne se trouve devant la motomarine. Éviter de naviguer près des nageurs. Pour une utilisation sûre et conforme à la loi, vérifier les règlements de navigation municipaux.

◆ **AVERTISSEMENT** : Avant de mettre la motomarine en marche s'assurer que toutes les commandes ont été vérifiées et qu'elles fonctionnent bien.



F003 011 019

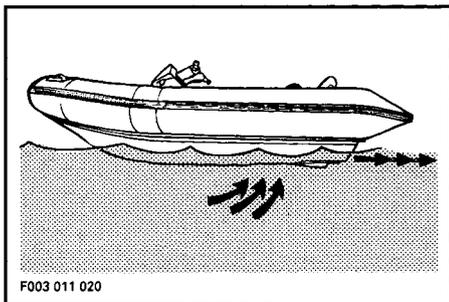
INSTRUCTIONS D'UTILISATION

◆ **AVERTISSEMENT** : Procéder aux **VÉRIFICATIONS QUOTIDIENNES DE PRÉUTILISATION** avant d'utiliser la motomarine et s'assurer de bien connaître chacune des commandes ainsi que leur fonction. Si une commande ou une instruction n'est pas bien comprise, communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Principes de fonctionnement

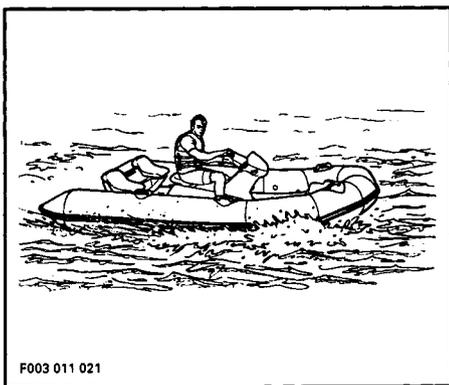
Propulsion

Le moteur est directement relié à un arbre de transmission qui fait tourner une hélice. Cette hélice est ajustée avec précision à l'intérieur d'un carter. L'eau est aspirée en-dessous de la motomarine et s'écoule au travers de l'hélice jusqu'au venturi. Ce dernier accélère la vitesse de l'eau et produit une poussée pour déplacer la motomarine. Lorsqu'on appuie sur la manette d'accélérateur, le moteur tourne plus rapidement et la vitesse de la motomarine augmente. La poignée de marche arrière sert à faire marche avant ou marche arrière. Lorsqu'elle est enfoncée, la motomarine se déplace vers l'avant et lorsqu'on tire complètement sur celle-ci, la motomarine se déplace vers l'arrière. Pour obtenir le neutre, placer la poignée à la position centrale. On obtient ces trois positions grâce au déflecteur de marche arrière, lequel est fixé au boîtier du venturi de la turbine. Le déflecteur contrôle la direction du débit d'eau d'après la position choisie.



◆ **AVERTISSEMENT** : Le conducteur doit être bien assis sur la motomarine chaque fois qu'il est nécessaire de mettre le moteur en marche. La poignée de marche arrière ne doit être utilisée que lorsque le moteur est au ralenti, sinon les composants du système de marche arrière risquent d'être endommagés ; il pourrait entre autre en résulter des blessures corporelles. S'assurer que la poignée est enfoncée et verrouillée.

Virages



Le déplacement du guidon fait pivoter la tuyère de la turbine pour ainsi diriger la motomarine. Si on tourne le guidon vers la droite, la motomarine tourne à droite, et vice versa. On doit appuyer sur l'accélérateur pour faire tourner la motomarine.

◆ **AVERTISSEMENT** : Tout changement de direction est impossible si l'accélérateur est relâché. Appuyer sur l'accélérateur et tourner le guidon pour donner à la motomarine une nouvelle direction. L'efficacité de la direction varie selon la charge de la motomarine et l'état de l'eau.

Le virage sera d'autant plus accentué selon la pression qu'on exerce sur l'accélérateur en tournant le guidon.

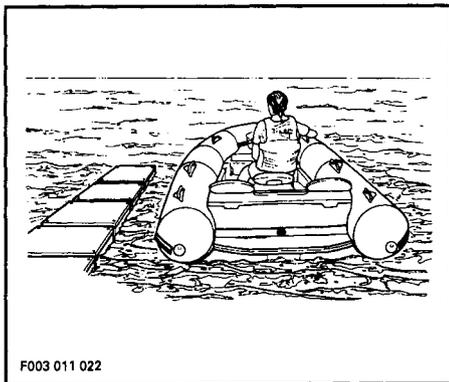
La maniabilité de la motomarine varie et nécessite plus de dextérité lorsqu'on a des passagers. Les passagers devraient toujours tenir les poignées de maintien. Il est important de réduire la vitesse et d'éviter les virages accentués. Éviter les eaux agitées avec des passagers.

Embarquement à partir d'un quai ou en eau peu profonde

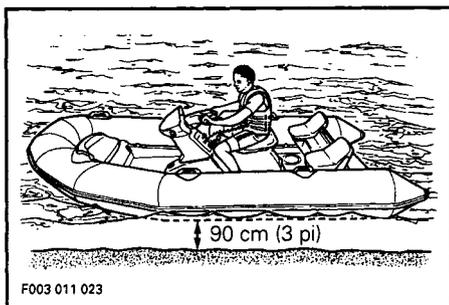
Comme pour toute autre embarcation, prendre garde en prenant place sur la motomarine.

Pour embarquer à partir d'un quai, placer doucement un pied sur le pont situé au long du quai, puis passer l'autre pied par-dessus le pneumatique. Ne jamais se servir du pneumatique comme point d'appui lors de l'embarquement.

Éloigner ensuite la motomarine du quai.



▼ **ATTENTION** : Avant de mettre le moteur en marche, s'assurer que la profondeur de l'eau est d'au moins 90 cm (3 pi) sous la coque.



En eau peu profonde, embarquer sur la motomarine par le côté ou par l'arrière.

◆ **AVERTISSEMENT** : Un conducteur inexpérimenté devrait se pratiquer à embarquer près du rivage comme s'il se trouvait en eau profonde. Voir Embarquement en eau profonde dans la présente section.

Démarrage du moteur

Avant d'enlever la motomarine de la remorque, il est possible de la démarrer pendant environ 10 secondes afin de vérifier si elle fonctionne bien.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne toucher à aucune pièce électrique et se tenir loin de la turbine lorsque le moteur est en marche.

Toujours actionner l'interrupteur du ventilateur au moins quatre minutes avant de démarrer le moteur. La ventilation de la cale se fait au moyen du ventilateur.

◆ **AVERTISSEMENT** : Le ventilateur ne doit pas fonctionner lorsque la motomarine est en marche.

Fixer le cordon de sécurité au gilet de sauvetage du conducteur, et fixer le capuchon de sécurité à l'interrupteur.

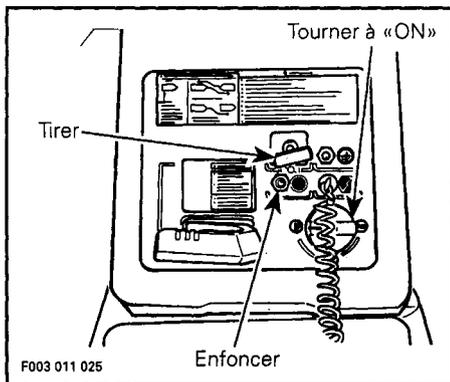
Moteur froid

Le conducteur et les passagers devraient toujours s'asseoir sur les sièges de la motomarine avant de mettre le moteur en marche.

Tourner la soupape de carburant à la position «ON».

Tenir fermement le guidon avec la main droite et placer les deux pieds sur le pont.

Tirer complètement le levier de l'étrangleur et appuyer sur le bouton de démarrage.



Relâcher le bouton de démarrage et le levier de l'étrangleur de moitié dès que le moteur est en marche.

▼ **ATTENTION** : Pour empêcher la surchauffe du démarreur, le temps de lancement ne devrait pas dépasser 5-10 secondes, et une période de repos devrait être observée entre les lancements. Le démarreur pourrait ainsi se refroidir et son mécanisme se débrayer. Ne jamais enfoncer le bouton de démarrage lorsque le moteur fonctionne.

○ **REMARQUE** : Ne pas appuyer sur la manette d'accélérateur au démarrage.

Attendre quelques secondes, pousser complètement le levier d'étrangleur, et, au besoin, appuyer légèrement sur l'accélérateur afin de maintenir le moteur en marche.

Accélérer doucement pour aller en eau plus profonde. Attendre que le moteur soit chaud avant d'appuyer à fond sur l'accélérateur.

▼ **ATTENTION** : En eau peu profonde, la turbine pourrait aspirer des coquillages, du sable, des cailloux ou autres objets et endommager l'hélice ou les composants, ou encore obstruer le système de refroidissement.

Moteur chaud

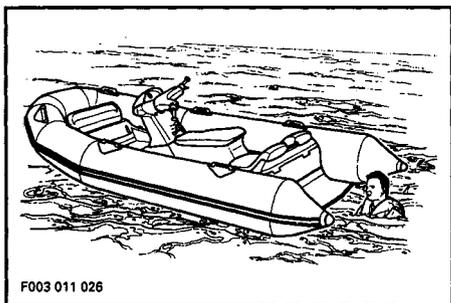
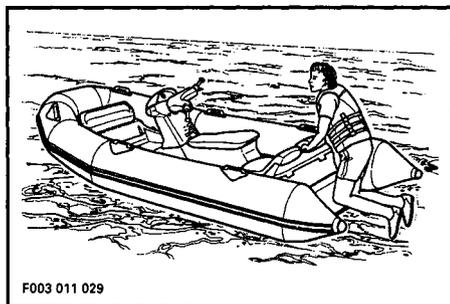
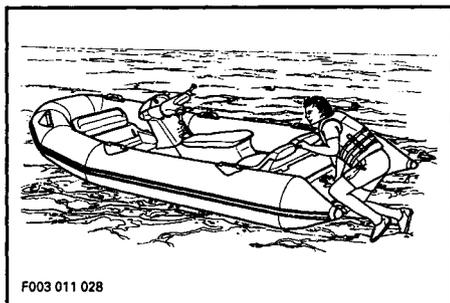
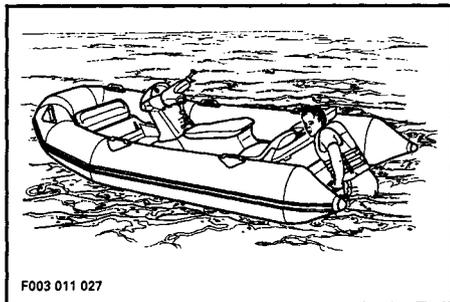
Procéder de la même façon que pour un moteur froid, sauf qu'il n'est pas nécessaire d'utiliser l'étrangleur ; par contre, on doit appuyer légèrement sur la manette d'accélérateur.

Embarquement en eau profonde

◆ **AVERTISSEMENT** : Les personnes inexpérimentées devraient se pratiquer à embarquer près du rivage avant de s'aventurer en eau profonde.

Conducteur seul

Nager à l'arrière de la motomarine.



Saisir la barre de maintien et placer les genoux sur la plate-forme d'embarquement.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais utiliser les composants de la turbine comme point d'appui pour monter à bord de la motomarine. Les composants du système risquent d'être endommagés.

Toujours actionner l'interrupteur du ventilateur au moins quatre minutes avant de démarrer le moteur.

Fixer le cordon de sécurité au gilet de sauvetage du conducteur et fixer le capuchon du cordon sur l'interrupteur.

Mettre le moteur en marche.

Conducteur et passager

Le conducteur prend place de la façon indiquée précédemment.

Lorsque le passager monte abord de la motomarine, le conducteur peut lui donner un coup de main.

◆ **AVERTISSEMENT** : Il n'est pas recommandé de grimper abord de la motomarine en se servant des poignées de maintien du pneumatique.

Toujours actionner l'interrupteur du ventilateur au moins quatre minutes avant de démarrer le moteur.

Fixer le capuchon du cordon de sécurité sur l'interrupteur.

◆ **AVERTISSEMENT** : Attendre que les passagers soient bien assis avant de mettre le moteur en marche.

Conduite en eau agitée

Ne pas utiliser la motomarine en eau agitée ou par mauvais temps.

◆ **AVERTISSEMENT** : Si on utilise la motomarine dans de telles conditions, il pourrait en résulter une perte de contrôle. Il est à noter qu'une telle utilisation pourrait aussi occasionner des blessures corporelles et même la mort.

Toujours venir en aide aux membres d'un bateau chaviré ; ensuite, tenter de tirer le bateau à l'aide d'un câble de remorquage.

Il n'est pas recommandé d'utiliser la motomarine là où les vagues se brisent ou à proximité.

◆ **AVERTISSEMENT** : Il est dangereux et peut-être illégal de sauter les vagues ou les sillons des bateaux.

Façon d'aborder les vagues

Réduire la vitesse de la motomarine et aborder la vague de face pour faciliter la conduite.

Toujours être prêt à diriger et à balancer la motomarine au besoin.

◆ **AVERTISSEMENT** : Lorsque la motomarine aborde une vague, le conducteur et les passagers doivent bien s'agripper.

Arrêt ou accostage au quai

La résistance de l'eau a pour effet de ralentir la motomarine. La distance d'arrêt est fonction de la grosseur de la motomarine, du poids qu'elle transporte, de la condition de l'eau, du vent et du courant.

Le conducteur devrait apprendre à connaître les distances d'arrêt dans diverses conditions.

Relâcher l'accélérateur à une distance suffisante du lieu d'accostage de façon à permettre à la résistance de l'eau de ralentir la motomarine.

Réduire la vitesse à l'approche d'un quai et arrêter le moteur juste avant de se placer le long de celui-ci.

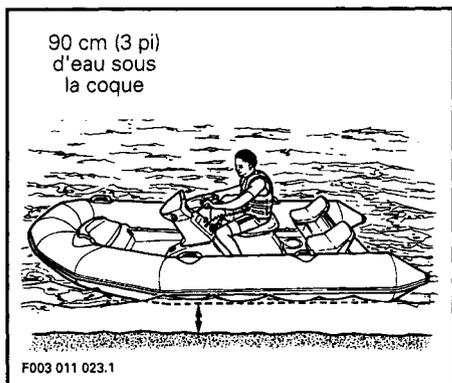
◆ **AVERTISSEMENT** : Aucun changement de direction n'est possible lorsque l'accélérateur est relâché et que le moteur est arrêté. Ne jamais se servir du système de marche arrière dans le but d'arrêter la motomarine.

Accostage sur une plage

▼ **ATTENTION** : Il n'est pas recommandé de conduire la motomarine jusqu'au rivage.

Procéder de la même façon que pour l'accostage, à l'exception des instructions suivantes :

S'approcher lentement de la plage et arrêter le moteur dès qu'il y a environ 90 cm (3 pi) d'eau sous la coque.



◆ **AVERTISSEMENT** : En eau peu profonde, la turbine risque d'aspirer des coquillages, du sable, des cailloux ou d'autres objets qui pourraient endommager l'hélice ou les composants, ou encore obstruer ou bloquer le système de refroidissement. Éviter de s'accoster sur une plage s'il y a présence d'objets tranchants, puisque le pneumatique pourrait être perforé.

Débarquer de la motomarine et la tirer sur la plage.

Si nécessaire, rincer le système de refroidissement avant de remettre le moteur en marche de façon à éliminer toute accumulation de sel, de sable ou de coquillages pouvant obstruer les passages d'eau.

Arrêt du moteur

Afin de garder le contrôle de la direction de la motomarine, laisser le moteur fonctionner jusqu'à ce que la motomarine soit complètement immobile.

Pour arrêter le moteur, relâcher complètement la manette d'accélérateur et appuyer sur le bouton d'arrêt du moteur.

Enlever le cordon de sécurité de la motomarine.

◆ **AVERTISSEMENT** : Il est impossible de diriger la motomarine lorsque le moteur est arrêté. Toujours enlever le cordon de sécurité de l'interrupteur avant de quitter la motomarine.

ENTRETIEN APRÈS L'UTILISATION

Entretien général

Advenant la présence d'eau dans la cale, enlever les bouchons de vidange et pencher la motomarine vers l'arrière pour permettre à l'eau de s'écouler.

Au moyen de chiffons secs, essuyer le liquide dans le compartiment-moteur (cale, moteur, batterie, etc.). Cette opération est particulièrement importante lorsque la motomarine a été utilisée en eau salée.

Sortir la motomarine de l'eau tous les jours pour empêcher la formation d'organismes marins.

Le couvercle du compartiment-moteur doit être partiellement soulevé pendant le remisage afin d'empêcher toute condensation et tout risque de corrosion au niveau du compartiment-moteur.

○ REMARQUE : Si la motomarine est remise à l'extérieur sans bâche alors que le couvercle du compartiment-moteur est partiellement soulevé, enlever les bouchons de vidange arrière afin d'éviter toute accumulation d'eau dans la cale en cas de précipitations.

Entretien additionnel pour l'utilisation en eau malpropre ou en eau salée

Lorsque la motomarine est utilisée en eau malpropre, et particulièrement en eau salée, on doit y apporter des soins supplémentaires de façon à la protéger, tout comme ses composants. Rincer la cale à l'eau douce.

▼ ATTENTION : Si le rinçage de la motomarine, le rinçage du système de refroidissement et le traitement anticorrosif ne sont pas effectués lorsque la motomarine est utilisée en eau salée, cette dernière sera endommagée, tout comme ses composants.

Ne jamais remiser la motomarine de façon à ce qu'elle soit exposée aux rayons du soleil. Avec le temps, les rayons ultra-violetts réduiront la durabilité du pneumatique et feront pâlir le fini de la motomarine.

Rinçage du système de refroidissement et lubrification interne du moteur

Il est essentiel de rincer le système de refroidissement à l'eau douce afin de neutraliser les effets corrosifs du sel ou des autres produits chimiques contenus dans l'eau. Le rinçage sert à nettoyer le sable, le sel, les coquillages et les autres particules contenues dans les chemises d'eau (moteur, collecteur d'échappement, tuyau d'échappement calibré) ou les boyaux.

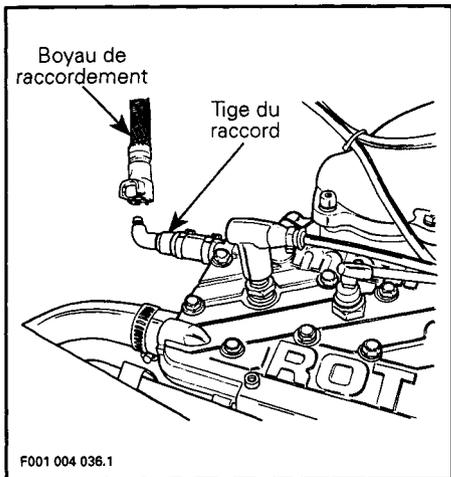
La lubrification du moteur et le rinçage doivent être effectués à chaque fin de journée d'utilisation, ou chaque fois que la motomarine est remise pendant une période prolongée.

Un boyau de raccordement optionnel peut être installé en permanence sur la motomarine afin de faciliter le rinçage.

Procéder comme suit :

◆ AVERTISSEMENT : Effectuer l'opération qui suit dans un endroit bien aéré.

1. Nettoyer la turbine en vaporisant de l'eau au niveau de l'admission et de la sortie, puis vaporiser du SEA-DOO LUBE.
2. Enlever le couvercle du compartiment-moteur afin d'avoir accès au système de refroidissement.
3. Enlever le capuchon de la tige du raccord et brancher le boyau de raccordement. S'assurer que le boyau est bien fixé à la tige.



Relier l'autre extrémité du boyau de raccordement à un tuyau d'arrosage. Ne pas ouvrir le robinet immédiatement.

REMARQUE : Pour mieux rincer la motomarine, fixer un pince-boyau au boyau de sortie d'eau. Ce pince-boyau empêchera l'eau de s'échapper par le raccord d'échappement. Enlever le pince-boyau après avoir effectué le rinçage.

4. Mettre le moteur en marche, puis immédiatement ouvrir le robinet d'eau.

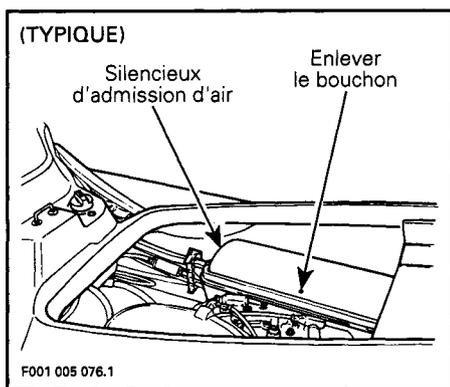
AVERTISSEMENT : Ne toucher à aucune pièce électrique et se tenir loin de la turbine lorsque le moteur est en marche.

ATTENTION : Ne jamais rincer un moteur chaud. Toujours mettre le moteur en marche avant d'ouvrir le robinet sinon l'eau reviendra au moteur par le tuyau d'échappement, ce qui pourrait endommager les pièces internes. Ouvrir le robinet immédiatement après le démarrage du moteur pour empêcher la surchauffe.

5. Laisser tourner le moteur approximativement trois minutes à un ralenti accéléré d'environ 3500 tr / mn.

ATTENTION : Ne jamais faire tourner le moteur plus de cinq minutes car les anneaux d'étanchéité de l'arbre de transmission et de l'arbre d'hélice ne sont plus refroidis lorsque la motomarine est hors de l'eau.

6. Enlever le bouchon du couvercle du silencieux d'admission d'air.

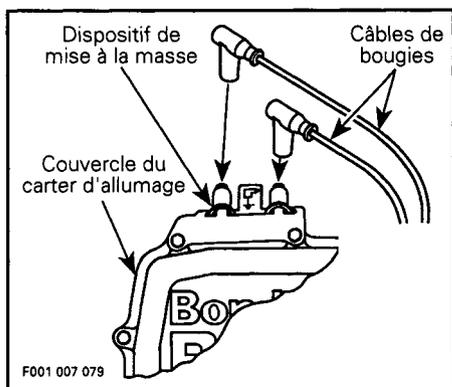


7. Vaporiser du SEA-DOO LUBE dans le couvercle du silencieux d'admission d'air alors que le moteur tourne au ralenti accéléré.

Cette lubrification devrait se faire pendant au moins une minute. Après environ 30 secondes, fermer la soupape du réservoir de carburant et, tout en continuant de lubrifier, faire tourner le moteur jusqu'à épuisement de carburant.

ATTENTION : Lorsque le moteur commence à tourner d'une façon irrégulière à cause d'un manque de carburant, cesser le rinçage avant que le moteur ne s'éteigne. Le moteur pourrait être gravement endommagé si ces instructions ne sont pas suivies à la lettre.

8. Fermer le robinet d'eau puis arrêter le moteur.
9. Déverrouiller et enlever le boyau de raccordement. Remettre le capuchon sur la tige du raccord.
10. Essuyer l'eau sur le moteur.
11. Enlever les câbles des bougies et les brancher sur le dispositif de mise à la masse.



REMARQUE : Vaporiser une mince couche de SEA-DOO LUBE sur le moteur chaque fois que la motomarine est entreposée quelques jours ou une longue période de temps.

Appliquer de la graisse diélectrique ou un produit anticorrosif semblable (résistant à l'eau salée) sur les bornes de la batterie, de même que sur les connecteurs de câbles.

ATTENTION : Ne jamais laisser de chiffons ou d'outils dans le compartiment-moteur ou dans la cale.

Enlever les deux bougies et vaporiser du SEA-DOO LUBE dans chaque cylindre.

Faire tourner le moteur quelques tours afin de distribuer l'huile sur la paroi du cylindre.

12. Enduire les filets des bougies de lubrifiant antigrippage et les réinstaller.
13. Réinstaller le bouchon sur le couvercle du silencieux d'admission d'air.

Traitement contre la corrosion

Pour empêcher la corrosion, vaporiser un produit anticorrosif (résistant à l'eau salée) tel le SEA-DOO LUBE ou un produit équivalent sur les pièces métalliques du compartiment-moteur.

OPÉRATIONS SPÉCIALES

Surchauffe du moteur

Si l'avertisseur de surchauffe du moteur se fait entendre, arrêter le moteur immédiatement.

Effectuer le nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice détaillé dans la présente section.

Rincer le système de refroidissement en se référant à la section ENTRETIEN APRÈS-L'UTILISATION.

Si la surchauffe du moteur persiste, voir un concessionnaire autorisé.

Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice

Les algues, les coquillages et les débris peuvent s'accumuler sur la grille d'admission, l'arbre de transmission ou l'hélice. Certains problèmes peuvent surgir en cas d'obstruction au niveau de l'admission d'eau. Par exemple :

- 1- **Cavitation** : Le moteur tourne rapidement mais la motomarine se déplace relativement lentement en raison d'une poussée réduite du jet. Il se peut que les composants de la turbine soient endommagés.
- 2- **Surchauffe** : Comme la turbine commande le débit d'eau servant à refroidir le moteur, une admission obstruée entraînera la surchauffe du moteur et endommagera les composants internes de ce dernier.

On peut nettoyer la partie obstruée par des algues de la façon suivante :

Nettoyage sur l'eau : Balancer plusieurs fois la motomarine tout en appuyant à maintes reprises sur le bouton du démarreur pendant quelques instants sans mettre le moteur en marche. La plupart du temps, les algues se détachent de l'admission. Mettre le

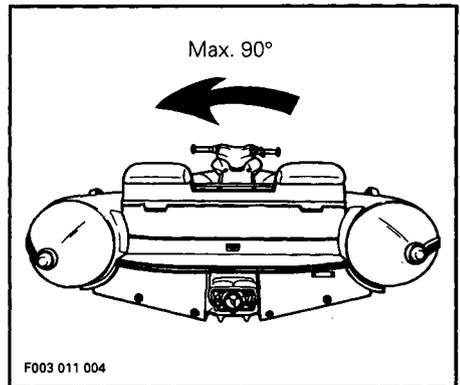
moteur en marche, puis s'assurer que l'eau s'écoule par l'orifice de purge et que la motomarine fonctionne normalement.

Nettoyage sur la plage : Placer un carton ou un tapis près de la motomarine afin d'éviter de l'égratigner en la retournant pour la nettoyer. Dégonfler les compartiments gauche et avant du pneumatique.

◆ **AVERTISSEMENT** : Avant de nettoyer la turbine, toujours enlever le cordon de sécurité de l'interrupteur pour empêcher le démarrage accidentel du moteur. Le moteur doit être arrêté lors de cette opération.

Retourner la motomarine dans le sens antihoraire (vue de l'arrière) sur son côté gauche pour la nettoyer.

En tournant la motomarine dans le sens antihoraire, on empêchera l'eau résiduelle contenue dans le tuyau d'échappement calibré de s'écouler dans le moteur et de l'endommager.



Nettoyer l'admission d'eau. En cas de difficulté, confier cette tâche à un concessionnaire autorisé.

▼ **ATTENTION** : Voir si la grille d'admission d'eau est endommagée. Si nécessaire, voir un concessionnaire autorisé pour la réparation.

▼ **ATTENTION** : Éviter d'utiliser la motomarine dans un endroit où il y a beaucoup d'algues. Si cela est impossible, varier la vitesse de la motomarine. Les algues tendent à s'accumuler plus facilement lorsqu'on circule à vitesse constante ou à basse vitesse.

Chavirement de la motomarine

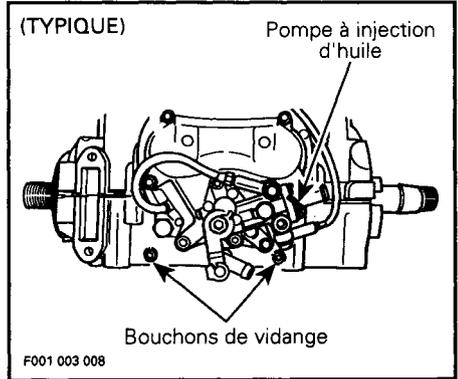
La motomarine est conçue de façon à ce qu'il soit difficile de la chavirer. On attribue cette caractéristique à ses dimensions plus longues et plus larges, de même qu'à sa coque en V et son pneumatique. En cas de chavirement, la motomarine demeurera dans cette position car elle n'est pas auto-retournable. Pour remettre la motomarine à l'endroit, procéder comme suit :

- Dégonfler le compartiment droit du pneumatique (vue de l'arrière).
- Tourner la motomarine dans le sens horaire (vue de l'arrière) en poussant sur le côté droit
- Agripper le côté de l'ORIFICE d'admission d'eau et se servir de son poids pour terminer la rotation de la motomarine.

Motomarine submergée

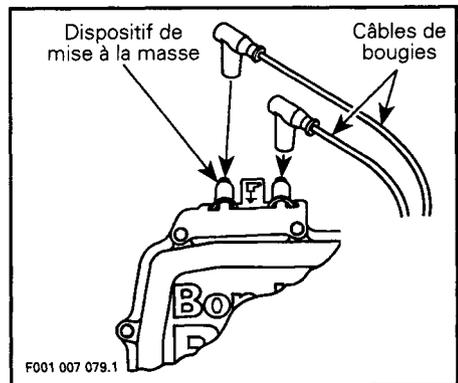
Si la motomarine est submergée et le moteur est plein d'eau, il est fortement recommandé de confier l'entretien à un concessionnaire autorisé immédiatement.

Si le moteur ne peut être réparé en quelques heures, enlever les bouchons de vidange du carter du moteur situés sous la pompe à injection d'huile.



Enlever les câbles de bougie et les brancher sur le dispositif de mise à la masse.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne jamais actionner le démarreur lorsque les bougies sont enlevées, à moins que les câbles de bougies ne soient branchés au dispositif de mise à la masse.



Enlever les bougies et les sécher à l'aide d'un chiffon propre et sec.

Couvrir l'orifice des bougies au moyen d'un chiffon.

Faire tourner le moteur afin de permettre à l'eau de s'échapper des orifices de bougie et de vidange.

Vaporiser du SEA-DOO LUBE dans les orifices des bougies.

Faire tourner le moteur de nouveau.

Réinstaller les bougies et les bouchons de vidange.

▼ **ATTENTION** : Avant d'installer les bouchons de vidange du carter, appliquer de l'enduit pour tuyaux sur leurs filets.

Remorquage de la motomarine

Si la motomarine ne fonctionne plus, fixer un câble de remorquage à l'oeillet de la proue (avant) et faire remorquer la motomarine jusqu'au rivage à une vitesse modérée.

Batterie faible

◆ **AVERTISSEMENT** : Voir un concessionnaire afin de faire charger ou remplacer la batterie. Ne pas charger ou survolter la batterie alors qu'elle se trouve dans la motomarine car, en branchant les câbles, une étincelle pourrait jaillir et entraîner une explosion advenant la présence d'émanations de carburant ou d'électrolyte.

◆ **AVERTISSEMENT** : N'effectuer que les opérations indiquées dans le présent guide. On recommande d'obtenir l'aide d'un concessionnaire autorisé pour les composants et les systèmes non mentionnés dans le guide. À moins d'indication contraire, le moteur doit être arrêté et le cordon de sécurité enlevé de l'interrupteur avant de procéder à l'entretien.

○ **REMARQUE** : La période d'entretien est indiquée en nombre d'heures. En moyenne, vider un réservoir de carburant prend trois heures.

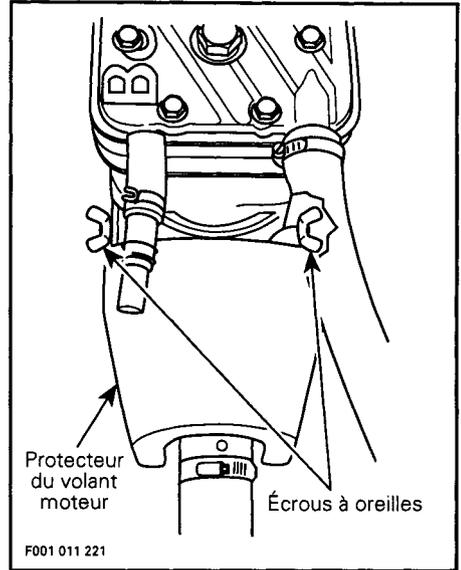
Lubrification

Volant moteur et logement d'anneau d'étanchéité

Utiliser de la graisse synthétique SEA-DOO et lubrifier après chaque 10 heures d'utilisation. Procéder comme suit :
Enlever le couvercle du compartiment-moteur.

◆ **AVERTISSEMENT** : Avant d'enlever le protecteur du volant moteur (côté PDM), toujours enlever le cordon de sécurité de l'interrupteur pour empêcher le démarrage accidentel du moteur.

Enlever les écrous à oreilles et les rondelles, puis retirer le protecteur du volant moteur (côté PDM).

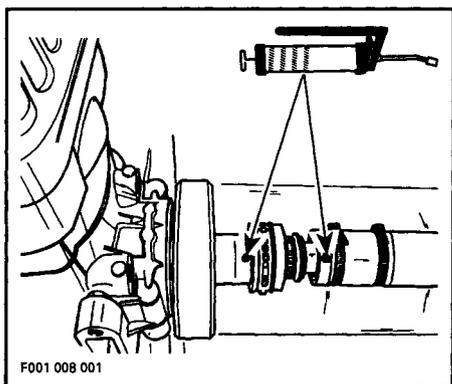


À l'aide d'un pistolet-graisseur, lubrifier soigneusement le volant moteur au raccord de graissage jusqu'à ce que le soufflet commence à se gonfler.

▼ **ATTENTION** : Arrêter immédiatement la lubrification dès que le soufflet commence à se gonfler afin de ne pas endommager le soufflet ou de l'empêcher de glisser.

Lubrifier le logement d'anneau d'étanchéité au raccord de graissage jusqu'à ce que la graisse sorte.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais laisser de vêtements, d'outils ou d'autres objets près du volant moteur (côté PDM) et du logement d'anneau d'étanchéité. Arrêter immédiatement la lubrification dès que la graisse commence à sortir afin de ne pas endommager l'anneau d'étanchéité et d'éviter une surchauffe.



Fixer le protecteur du volant moteur (côté PDM).

Protection contre la corrosion

Câbles d'accélérateur et d'étrangleur

À l'aide de SEA-DOO LUBE, lubrifier les câbles d'accélérateur et d'étrangleur toutes les 25 heures; cependant, lubrifier ces derniers toutes les 10 heures dans le cas d'une utilisation en eau salée.

Raccords électriques

Au moyen d'un enduit anticorrosif tel la graisse diélectrique, enduire les bornes de la batterie ainsi que tous les connecteurs de câbles étant à découvert.

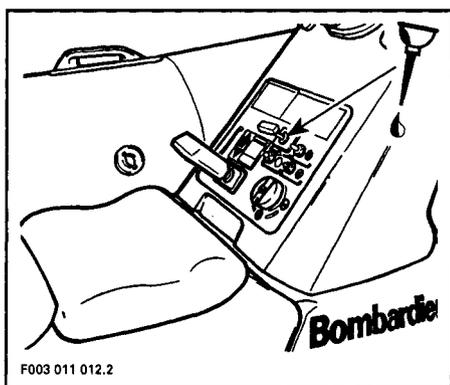
Lubrification supplémentaire

Afin de prévenir la corrosion et d'assurer le bon fonctionnement des mécanismes mobiles, utiliser du SEA-DOO LUBE.

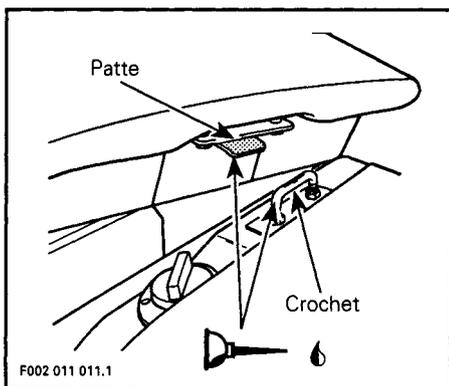
La lubrification des pièces qui suivent devrait être effectuée toutes les 50 heures lorsque la motomarine est utilisée en eau douce, et toutes les 10 heures si elle est utilisée en eau salée.

Levier d'étrangleur

Tirer complètement le levier d'étrangleur et lubrifier la partie métallique.



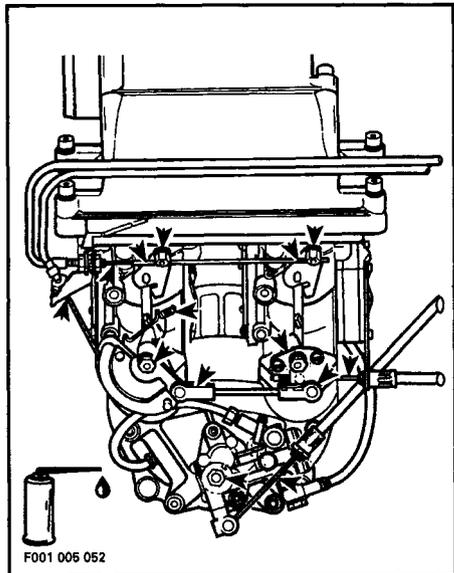
Loquet de couvercle du compartiment-moteur, patte et crochet.



Carburateurs et pompe à injection d'huile

Lubrifier les ressorts, les arbres et la partie exposée des câbles.

○ **REMARQUE** : Graisser la tige de liaison des carburateurs aux deux extrémités à l'aide de graisse synthétique.



Système de la poignée de marche arrière

Lubrifier la plaque de fixation du bloc coulissant à l'aide de graisse synthétique. Lubrifier également la tige de la poignée de marche arrière.

Inspection périodique

Un entretien de routine est essentiel à tous les produits mécanisés et contribue grandement à prolonger la durabilité des produits.

Le tableau d'entretien qui suit résume les opérations d'entretien régulières devant être effectuées sur la motomarine par le conducteur ou par un concessionnaire autorisé. La fréquence des opérations peut être modifiée en fonction des conditions d'utilisation.

IMPORTANT : Lorsque les motomarines sont louées, ou lorsque le nombre d'heures d'utilisation est plus élevé que la normale, elles nécessiteront un entretien plus fréquent et des inspections plus nombreuses.

Tableau d'inspection périodique

DESCRIPTION	FRÉQUENCE				Responsable
	aux 10 heures	aux 25 heures	aux 50 heures	aux 100 heures ou chaque saison	
Lubrification et protection contre la corrosion	①		✓		CONDUCTEUR
Réglage de l'allumage du moteur				✓	CONCESSIONNAIRE
Remplacement des bougies			✓		CONCESSIONNAIRE
Inspection et lubrification des câbles d'accélérateur et d'étrangleur	①	✓			CONDUCTEUR
Inspection du pare-flammes			✓		CONCESSIONNAIRE
Réglage des carburateurs, des câbles d'étrangleur et d'accélérateur et de la tige de liaison				✓	CONCESSIONNAIRE
Réglage de la pompe à injection d'huile				✓	CONCESSIONNAIRE
Inspection du filtre à huile et à carburant		✓			CONCESSIONNAIRE
Remplacement du filtre à huile et à carburant				✓	CONCESSIONNAIRE
Vis de culasse du moteur (resserrer)				✓	CONCESSIONNAIRE
Système de direction			✓		CONCESSIONNAIRE
Réglage du système de marche arrière et du câble				✓	CONCESSIONNAIRE
Serrage des attaches (vis du support de pare-flammes, écrous du support de carburateur, vis du support de moteur, système d'échappement, etc.)			✓		CONCESSIONNAIRE
Dispositifs de fixation du silencieux, de la batterie et des réservoirs			✓		CONDUCTEUR
Inspection des conduits de carburant et d'huile, des boyaux et des soupapes d'arrêt, mise sous pression du système d'alimentation			✓		CONCESSIONNAIRE
Inspection de la soupape de sûreté du conduit d'aération de carburant		✓			CONCESSIONNAIRE
Vérification et nettoyage du boyau de vidange du moteur	①	✓			CONCESSIONNAIRE
Inspection du système de siphons de cale			✓		CONDUCTEUR
État de la batterie			✓		CONCESSIONNAIRE
Câbles de batterie et de démarreur		✓			CONCESSIONNAIRE
Avertisseur de surchauffe du moteur et raccords électriques			✓		CONCESSIONNAIRE
Niveau d'huile du réservoir d'arbre d'hélice et état de l'huile		✓		Remplacer	CONCESSIONNAIRE
État de l'hélice, jeu de l'hélice et de l'anneau d'usure		②	✓		CONCESSIONNAIRE
État du soufflet et des cannelures de l'arbre de transmission (deux extrémités)		②	✓		CONCESSIONNAIRE
Lubrification du volant moteur	✓				CONDUCTEUR
Lubrification du logement d'anneau d'étanchéité	✓				CONDUCTEUR
État de la grille d'admission d'eau		②	✓		CONDUCTEUR
État de la coque				✓	CONDUCTEUR
Rinçage du système de refroidissement ③		✓			CONDUCTEUR
État du pneumatique		✓		④	CONCESSIONNAIRE
Anode sacrificielle en zinc			✓		CONDUCTEUR
Inspection du ventilateur			✓		CONCESSIONNAIRE

○ REMARQUE : Certains points faisant partie des VÉRIFICATIONS QUOTIDIENNES DE PRÉUTILISATION ne sont pas nécessairement inscrits dans ce tableau.

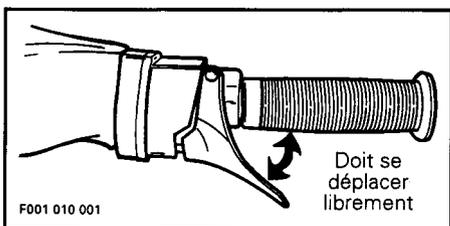
- ① Toutes les 10 heures pour une utilisation en eau salée.
- ② Ces points doivent être vérifiés une première fois après 25 heures d'utilisation avant de subir l'entretien décrit dans ce tableau.
- ③ Rinçage quotidien pour une utilisation en eau salée ou malpropre.

Inspection des câbles d'accélérateur et d'étrangleur

Câble d'accélérateur

Enfoncer et laisser revenir plusieurs fois la manette d'accélérateur. Celle-ci doit se déplacer librement et revenir en position initiale sans hésitation. Voir un concessionnaire autorisé si nécessaire.

◆ **AVERTISSEMENT** : Si la manette d'accélérateur ne revient pas à sa position initiale, ne pas utiliser la motomarine et voir un concessionnaire autorisé.



Inspection du câble d'étrangleur

S'assurer que le câble d'étrangleur fonctionne librement et sans hésitation de la position ouverte à la position fermée et, vice versa. L'étrangleur doit être à son maximum lorsque le levier est complètement tiré. Si nécessaire, voir un concessionnaire autorisé.

Réglage des carburateurs

Le réglage des carburateurs est très important puisqu'il permet le bon fonctionnement du moteur, et, par conséquent, une bonne performance de la motomarine. La personne qui effectue le réglage des carburateurs doit avoir des connaissances techniques et une certaine expérience afin d'obtenir le

bon mélange. Cet important réglage doit être confié à un concessionnaire autorisé une fois l'an ou plus fréquemment si nécessaire.

▼ **ATTENTION** : Le moteur sera gravement endommagé si les carburateurs sont mal réglés.

Filtres à carburant et à huile

Ces filtres doivent être remplacés une fois l'an par un concessionnaire autorisé. La pressurisation du système d'alimentation doit être effectuée au même moment.

▼ **ATTENTION** : Un filtre d'huile obstrué entraîne un manque d'huile pouvant gravement endommager le moteur.

Réglage de la direction et de la tuyère de la turbine

Lorsque le guidon est placé bien droit, la tuyère de la turbine devrait se trouver dans la même direction pour permettre à la motomarine de se déplacer en ligne droite. Consulter un concessionnaire autorisé si un réglage est nécessaire.

◆ **AVERTISSEMENT** : S'assurer que le guidon et la tuyère de la turbine fonctionnent librement, d'un côté comme de l'autre et qu'ils n'appliquent aucune tension au niveau du câble de direction et / ou du support.

Le système de direction doit être vérifié toutes les 50 heures par un concessionnaire autorisé.

Réglage du déflecteur de marche arrière

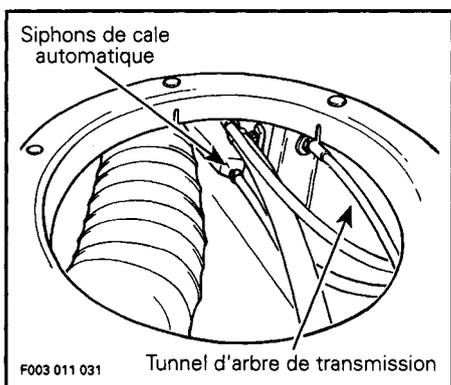
Lorsque la poignée de marche arrière est enfoncée et verrouillée, le déflecteur de marche arrière devrait être en position élevée. Lorsque la poignée est tirée de moitié et verrouillée, le déflecteur devrait être en position centrale. Lorsque la poignée est complètement tirée, le déflecteur devrait être en position abaissée. Consulter un concessionnaire autorisé si un réglage est de rigueur.

◆ **AVERTISSEMENT** : S'assurer que la poignée de marche arrière et le déflecteur de marche arrière fonctionnent librement et qu'il n'y a aucune tension au niveau du câble de marche arrière. Toujours s'assurer que la poignée se verrouille en marche avant.

Siphons de cale automatiques et orifices de vidange de pont

Siphons de cale automatiques

Ceux-ci sont situés de chaque côté du tunnel de l'arbre de transmission.

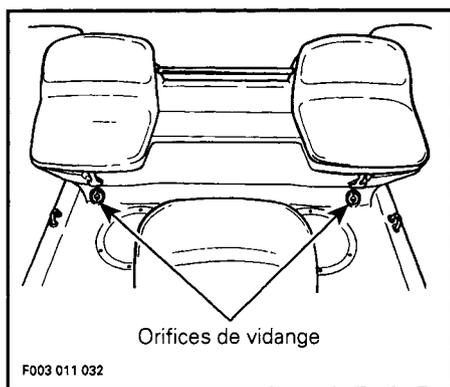


Cette motomarine est munie de siphons à dépression. Deux siphons utilisent une zone de basse pression à l'intérieur de la turbine pour aspirer l'eau hors de la cale.

Vérifier si les tamis des siphons sont obstrués. Les nettoyer au besoin.

Orifices de vidange du pont

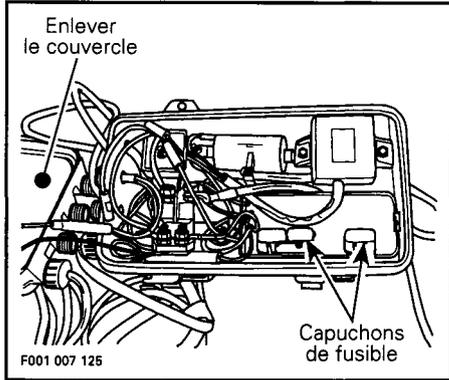
Vérifier si la sortie des évacuateurs est obstruée de chaque côté de la partie arrière de la coque.



Fusibles

Le système électrique est protégé par deux fusibles. Un des fusibles protège le circuit de charge, l'autre, les accessoires et les commandes. Si le démarreur ne fonctionne pas et la batterie se décharge régulièrement, vérifier l'état des fusibles. Les capuchons de fusible sont dans la boîte électrique située à bâbord (gauche) et logent deux fusibles de rechange.

Pour avoir accès aux fusibles, dégager la boîte électrique du support et enlever le couvercle.



Remplacer le fusible par un de même valeur. Bien refermer le capuchon de fusible.

ATTENTION : Ne pas utiliser un fusible de valeur supérieure. Il pourrait en résulter de graves dommages. Voir la section FICHE TECHNIQUE pour connaître la valeur recommandée du fusible.

Les fils doivent pendre librement à l'intérieur du couvercle de la boîte électrique. Ne pas comprimer les fils dans le couvercle.

AVERTISSEMENT : Si de l'eau s'est infiltrée dans la boîte électrique, voir immédiatement un concessionnaire autorisé avant d'utiliser la motomarine.

Bien fermer le couvercle de la boîte électrique en s'assurant que son joint est bien en place.

Replacer la boîte électrique dans son support.

Ventilateur

Vérifier si le ventilateur fonctionne bien et la solidité du tube d'admission.

AVERTISSEMENT : Si le ventilateur fonctionne mal, consulter immédiatement un concessionnaire autorisé avant d'utiliser la motomarine.

Anode sacrificielle au zinc

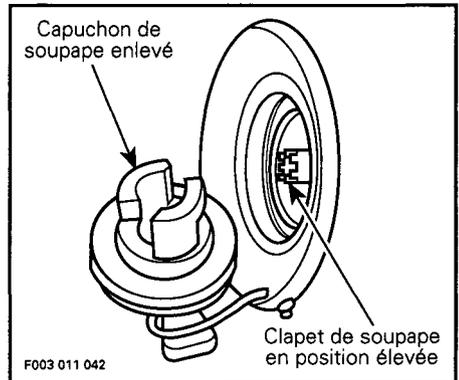
Cette pièce est située au niveau du sabot. Vérifier l'anode afin de la remplacer au besoin.

Gonflement du pneumatique

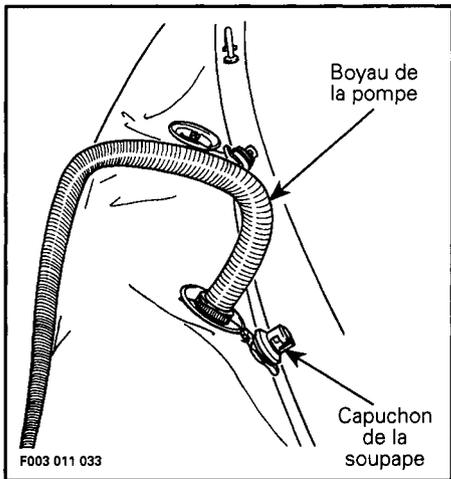
Procéder comme suit :

Enlever le capuchon de la soupape du compartiment arrière en le dévissant de un quart de tour dans le sens antihoraire.

S'assurer que le clapet est en position élevée.

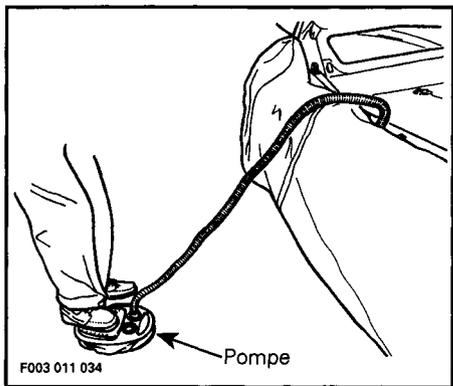


Fixer le boyau de la pompe à la soupape au moyen d'un adaptateur approprié.



Actionner la pompe avec le pied afin de procéder au gonflement.

▼ **ATTENTION :** Toujours gonfler les compartiments arrière **EN PREMIER LIEU** et le compartiment avant **EN DERNIER**.



○ **REMARQUE :** Cesser de gonfler le compartiment du pneumatique lorsqu'il devient difficile d'actionner la pompe avec un pied.

Après avoir terminé le gonflement, enlever l'extrémité du boyau de la pompe de la soupape.

Vérifier la pression au moyen de l'adaptateur de soupape (compris dans le nécessaire de réparation du pneumatique) et d'un indicateur de pression d'air (70 kPa (10 lb/po²)).

○ **REMARQUE :** Placer rapidement l'adaptateur au niveau de la soupape et le maintenir solidement en place afin d'éviter toute perte d'air.

Il doit y avoir une pression de 21 kPa (3 lb/po²) à l'intérieur du pneumatique. Si la pression est trop élevée, il est nécessaire de la réduire en poussant légèrement sur le bouton du clapet.

▼ **AVERTISSEMENT :** S'assurer que la pression à l'intérieur du pneumatique n'excède jamais 21 kPa (3 lb/po²), sinon le pneumatique pourrait être endommagé et des blessures corporelles pourraient être occasionnées. Ne jamais gonfler le pneumatique au moyen de haute pression.

Lorsque la pression est réglée, visser le capuchon de la soupape.

○ **REMARQUE :** Il est très important de sceller la soupape à l'aide de ce capuchon, afin d'améliorer l'étanchéité et d'empêcher la saleté et l'eau de s'infiltrer.

Procéder de la même façon avec les deux autres compartiments.

Normes de gonflement à respecter

Les compartiments doivent toujours être gonflés conformément à la pression recommandée.

○ **REMARQUE** : Lorsqu'on ne peut déformer le pneumatique en poussant avec un doigt, c'est que la pression désirée est atteinte.

La pression de l'air à l'intérieur des compartiments du pneumatique devrait être vérifiée lorsque la motomarine est à l'eau. Régler la pression si nécessaire, puisque la température de l'eau pourrait ne pas être la même que celle de l'air, ce qui pourrait influencer la pression de l'air.

○ **REMARQUE** : La température extérieure influence la pression interne du pneumatique. Toujours régler au besoin.

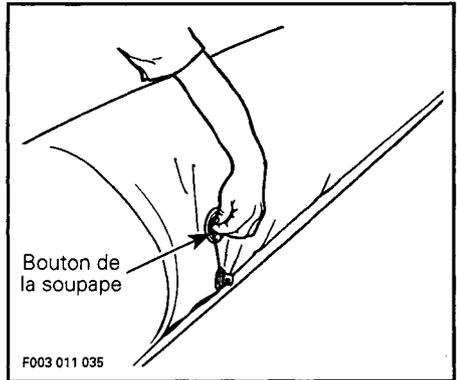
▼ **ATTENTION** : S'assurer de ne pas laisser cette motomarine sous le soleil du midi, si le pneumatique a été gonflé au maximum par un matin froid. Noter que la pression interne du pneumatique augmentera rapidement s'il y a augmentation de température et qu'elle pourrait endommager sérieusement le pneumatique.

Dégonflement du pneumatique

Procéder comme suit:

Enlever le capuchon de la soupape de l'un des compartiments du pneumatique en le dévissant de un quart de tour dans le sens antihoraire.

Pousser le bouton de la soupape et le tourner dans n'importe quelle direction afin de le verrouiller en position d'ouverture. Le compartiment du pneumatique se dégonflera alors automatiquement.



Réinstaller le capuchon de la soupape. Procéder de la même façon avec les deux autres compartiments.

Réparations mineures Fissures de 5 cm (2 po) et moins

Pour obtenir de meilleurs résultats, effectuer les réparations à des températures de 18° à 25°C (64° à 77°F). Éviter d'effectuer les réparations sous les rayons du soleil, sous la pluie ou lorsqu'il fait très humide.

○ **REMARQUE** : Voir un concessionnaire autorisé pour toutes réparations majeures.

Dégonfler complètement le compartiment à réparer.

Tailler une pièce de matériel de façon à ce qu'il y ait un surplus 3 cm (1 po) tout autour de la fissure. Toujours arrondir les coins.

À l'aide d'un crayon, marquer la position de la pièce sur le pneumatique.

▼ **ATTENTION** : N'utiliser aucun stylo ou crayon de feutre puisque l'encre tachera le pneumatique en permanence.

Sabler minutieusement la surface du pneumatique au moyen d'un papier d'éméri (#80).

○ **REMARQUE :** Protéger la surface environnante à l'aide de ruban de papier-cache.

○ **REMARQUE :** Il n'est pas nécessaire de sabler les matériaux compris dans le nécessaire de réparation. Enlever le ruban de papier-cache.

Nettoyer la surface de la pièce de matériel et celle du pneumatique à l'aide d'un solvant (ex.: méthyléthylcétone, toluène ou acétone). Laisser le solvant s'évaporer complètement.

Enduire la pièce de matériel et le pneumatique d'une mince couche d'adhésif (compris dans le nécessaire de réparation ou utiliser du Bostik 2402-A et un durcisseur 2402-B). Laisser sécher l'adhésif jusqu'à ce qu'il soit sec au toucher.

○ **REMARQUE :** Mélanger la colle Bostik et le durcisseur conformément aux indications inscrites sur l'emballage.

Appliquer de nouveau une mince couche d'adhésif sur les deux pièces.

Laisser durcir la deuxième couche jusqu'à ce qu'elle soit mi-séchée, puis installer la pièce de matériel.

Étendre la pièce de matériel au moyen d'un outil en forme de cuillère; commencer par le centre et se diriger vers l'extérieur de façon à enlever le surplus de colle et à éliminer les bulles d'air.

Laisser sécher pendant 24 heures avant de procéder au gonflement.

Nettoyer tout surplus de colle.

Inspection et soins généraux

Inspection

Vérifier si le compartiment-moteur est endommagé et si les systèmes d'alimentation et d'injection d'huile présentent des fuites. S'assurer que tous les colliers de serrage sont bien réglés et qu'aucun boyau n'est fissuré, tordu ou endommagé.

◆ **AVERTISSEMENT :** En cas de fuite de carburant, ne pas mettre le moteur en marche. Confier la motomarine à un concessionnaire autorisé. Une explosion pourrait se produire si on omet de réparer une fuite.

Vérifier les dispositifs de fixation du silencieux, de la batterie et du réservoir. Vérifier s'il y a corrosion au niveau des raccords électriques et s'ils sont bien serrés.

Vérifier si la coque, la grille d'admission d'eau de la turbine et le pneumatique sont endommagés. Remplacer au besoin ou faire réparer les pièces endommagées. On recommande de faire vérifier la coque une fois l'an par un concessionnaire autorisé.

Soins de base

Nettoyer la cale deux fois par an avec de l'eau chaude et du détergent (ou un produit à cet effet) afin d'éliminer tout dépôt de carburant, d'huile et d'électrolyte, et toute tache d'humidité.

À l'occasion, laver la carrosserie à l'eau chaude savonneuse (n'utiliser qu'un détersif doux). Enlever les organismes marins collés au moteur et à la coque. Appliquer une cire non-abrasive telle une cire au silicone.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais nettoyer les pièces visibles de fibre de verre et de plastique avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, du diluant à peinture, de l'acétone, etc.

On se doit de rincer fréquemment le pneumatique à l'eau douce après avoir utilisée la motomarine en eau malpropre et **particulièrement en eau salée**.

Laver occasionnellement le pneumatique au moyen de savon et d'eau chaude (n'utiliser qu'un détergent doux).

Il est possible d'éliminer les taches persistantes et les égratignures à l'aide de méthyléthylcétone, de toluène ou d'acétone.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais nettoyer les autocollants au moyen d'un détergent concentré, de méthyléthylcétone, de toluène ou d'acétone. Limiter l'application de ces solvants au niveau des joints du pneumatique afin d'éviter que la colle se dilue.

TRANSPORT, REMISAGE ET PREPARATION PRÉSAISONNIÈRE

Transport

◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours fermer la soupape de carburant pendant le transport de la motomarine.

Attacher la motomarine aux deux oeilletons de proue et de poupe (avant et arrière) pour qu'elle soit retenue fermement sur la remorque. Utiliser des cordes supplémentaires si nécessaire.

▼ **ATTENTION** : Ne pas acheminer les cordes ou les sangles d'arrimage par-dessus les sièges ou le pneumatique car elles pourraient causer des dommages permanents. Envelopper les cordes ou les sangles d'arrimage avec des chiffons ou des protecteurs semblables là où elles peuvent entrer en contact avec la motomarine.

S'assurer que le couvercle du compartiment-moteur et le couvercle du compartiment de rangement sont bien verrouillés.

Recouvrir la motomarine d'une bâche SEA-DOO, particulièrement avant de conduire sur des routes poussiéreuses, afin de prévenir l'entrée de poussière par les ouvertures d'admission d'air.

Observer les règles de sécurité pendant le remorquage.

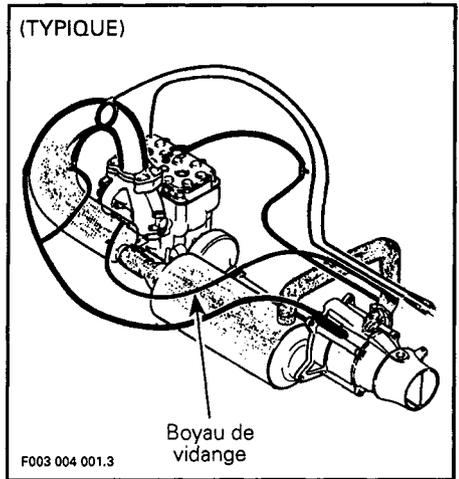
Remisage

Pour le remisage, il est recommandé, que la motomarine soit révisée par un concessionnaire autorisé ; toutefois les opérations qui suivent peuvent être effectuées par le propriétaire avec un minimum d'outils.

Vidange du moteur

Vérifier le boyau de vidange du moteur, lequel va du raccord du collecteur d'échappement du moteur jusqu'à la sortie du raccord d'échappement. S'assurer qu'il n'y a pas de sable ou d'autres particules dans le boyau, ou encore que ce dernier n'est pas obstrué de quelque façon que ce soit afin que l'eau puisse s'écouler du moteur. Si nécessaire, nettoyer le boyau et le raccord situé au niveau de la sortie d'échappement.

▼ **ATTENTION** : L'eau contenue dans le boyau de vidange doit pouvoir s'écouler librement sinon elle risque d'être emprisonnée dans le moteur et de gravement endommager ce dernier en cas de gel. Vérifier si le boyau de vidange du moteur est obstrué.



Rinçage de la motomarine

Rincer soigneusement, à l'eau douce, les parties suivantes de la motomarine : la coque, le pneumatique, la cale, le compartiment-moteur.

Système de propulsion

Le lubrifiant contenu dans le réservoir de l'arbre d'hélice doit être vidangé et le réservoir nettoyé puis rempli avec 65 mL (2.2 oz É.-U.) d'huile synthétique SEA-DOO «polyolester» 75W90 GL5 pour engrenages. Consulter un concessionnaire autorisé pour effectuer cette opération.

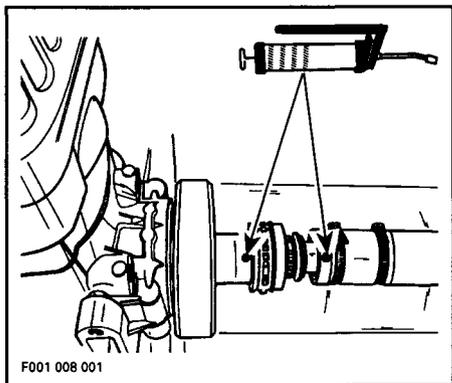
▼ **ATTENTION** : N'utiliser que de l'huile pour turbines SEA-DOO ou de l'huile synthétique équivalente pour engrenages, sinon la durée de vie des pièces pourrait être réduite. Ne pas mélanger de marques ou de types d'huiles.

Lubrifier le volant moteur par le raccord de graissage. Utiliser de la graisse synthétique.

▼ **ATTENTION** : Ne pas trop lubrifier. Cesser dès que le soufflet en caoutchouc commence à se déplacer.

Lubrifier le logement d'anneau d'étanchéité au niveau du raccord de graissage jusqu'à ce que la graisse sorte.

▼ **ATTENTION** : Arrêter immédiatement la lubrification dès que la graisse commence à sortir afin de ne pas endommager l'anneau d'étanchéité et d'éviter une surchauffe.



Système d'alimentation

Il est possible d'ajouter un stabilisateur de carburant SEA-DOO (ou l'équivalent) dans le réservoir afin d'éviter que le carburant ne se détériore et que les carburateurs ne s'encrassent. Se conformer aux indications du fabricant afin de bien utiliser ce produit.

▼ **ATTENTION** : Le stabilisateur de carburant doit être ajouté avant la lubrification du moteur afin de protéger les carburateurs contre la formation de vernis.

◆ **AVERTISSEMENT** : Le carburant peut s'enflammer et exploser dans certaines conditions. Toujours manipuler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Toujours essuyer le carburant répandu sur la motomarine. Toujours fermer la soupape de carburant pendant le remisage de la motomarine.

Rinçage du système de refroidissement et lubrification interne du moteur

Voir la marche à suivre de la section ENTRETIEN APRÈS L'UTILISATION.

Batterie

Communiquer avec un concessionnaire autorisé ou se référer au *Manuel de réparation* approprié afin de connaître le processus adéquat de remisage.

Traitement contre la corrosion

Essuyer la quantité résiduelle d'eau contenue dans le compartiment-moteur.

Vaporiser du SEA-DOO LUBE sur les pièces métalliques comprises dans le compartiment-moteur.

Protection supplémentaire recommandée

Le système de refroidissement peut être rempli d'une solution composée de parts égales d'eau et d'antigel.

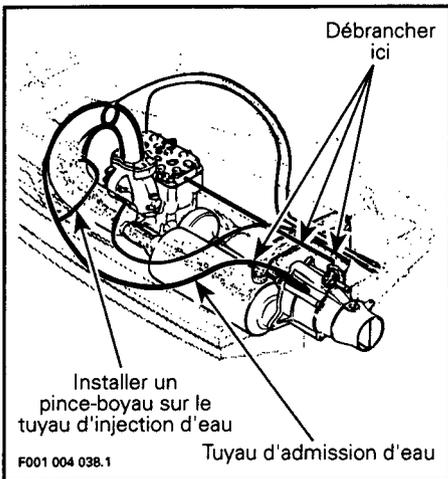
▼ **ATTENTION :** Toujours utiliser un antigel à base d'éthylglycol et contenant des agents anticorrosifs recommandés précisément pour les moteurs d'aluminium.

○ **REMARQUE :** Il n'est pas nécessaire de faire tourner le moteur pendant cette opération.

Trois tuyaux doivent être débranchés pour permettre à l'air de s'échapper des chemises d'eau du système de refroidissement et à l'antigel de les remplir complètement.

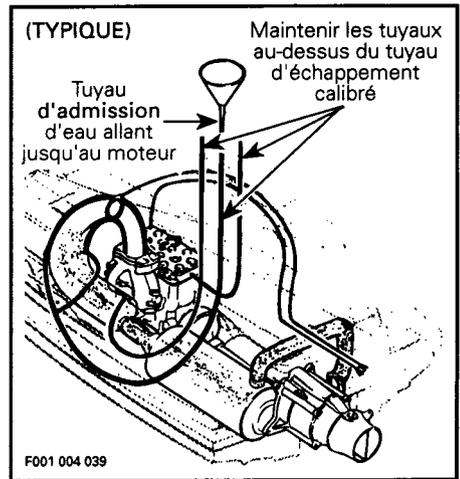
Installer un pince-boyau sur le tuyau d'injection d'eau.

Débrancher le tuyau d'admission d'eau, le tuyau de vidange et le tuyau de sortie d'eau.



D'abord, insérer un entonnoir dans le tuyau d'admission, lequel va du raccord d'admission d'eau jusqu'au tuyau d'échappement calibré. Ensuite, verser environ deux litres (1/2 gal) d'antigel dans l'entonnoir. Fixer tous les tuyaux au-dessus du tuyau d'échappement calibré.

○ **REMARQUE :** Si les tuyaux ne sont pas fixés au-dessus du tuyau d'échappement calibré, le liquide de refroidissement s'écoulera à l'extérieur.



Les étapes qui suivent devraient être effectuées sur la motomarine afin d'obtenir une meilleure protection.

Enlever d'abord le silencieux et vidanger le plus d'eau possible. Réinstaller ensuite le silencieux.

OU : Débrancher l'un des tuyaux du silencieux et verser de l'antigel dans le silencieux. Rebrancher le tuyau.

Lubrifier le câble d'accélérateur avec du SEA-DOO LUBE.

Élever tous les tuyaux au-dessus du point le plus haut du tuyau d'échappement calibré et les attacher temporairement ensemble.

Nettoyer la cale avec de l'eau chaude et du détergent ou avec un produit spécialement conçu à cet effet. Rincer complètement. Soulever la partie avant de la motomarine afin de vidanger complètement la cale. Advenant toute réparation au niveau de la carrosserie ou de la coque, consulter un concessionnaire autorisé. Pour appliquer une peinture de retouche sur une pièce métallique, utiliser de la peinture en aérosol Bombardier. Pour les petites réparations au niveau du revêtement colloïdal, il est possible de se procurer un nécessaire de réparation Bombardier. Se référer à la section **Accessoires et produits d'entretien**. Remplacer les étiquettes et les autocollants endommagés.

REMARQUE : La cale doit être nettoyée avant de procéder au traitement contre la corrosion.

Laver la carrosserie avec une solution à base d'eau et de savon (n'utiliser qu'un détersif doux). Rincer complètement avec de l'eau douce. Enlever les organismes marins collés à la coque. Appliquer une cire non-abrative telle une cire à la silicone.

ATTENTION : Ne jamais nettoyer les pièces visibles de fibre de verre et de plastique avec un détersif concentré, un produit de dégraissage, du diluant à peinture, de l'acétone, etc.

Si la motomarine est remisee à l'extérieur, il est nécessaire de la couvrir d'une bâche afin d'empêcher les rayons du soleil et l'accumulation de saleté d'abîmer les composants de plastique et le fini de la motomarine, et aussi d'empêcher l'accumulation de poussière.

Lors du remisage de la motomarine, on devrait nettoyer et sécher le pneumatique.

Si possible, remiser la motomarine alors que les compartiments du pneumatique sont gonflés à 90%. S'il est impossible de procéder de la sorte, plier le pneumatique à l'intérieur de la coque et le fixer délicatement à cette position.

ATTENTION : Ne jamais remiser la motomarine de façon à ce qu'elle soit exposée aux rayons du soleil. Les rayons ultra-violetts réduiront la durabilité du pneumatique et feront pâlir le fini. La motomarine ne doit jamais être laissée dans l'eau pendant le remisage. Tenir loin des rongeurs.

Le compartiment-moteur devrait être partiellement soulevé lors du remisage. Cette précaution élimine toute condensation et toute possibilité de corrosion au niveau du compartiment-moteur.

REMARQUE : Si la motomarine est remisee à l'extérieur sans bâche alors que le compartiment-moteur est partiellement soulevé, enlever les bouchons de vidange arrière afin d'éviter toute accumulation d'eau dans la cale en cas de précipitation. Basculer la motomarine vers l'arrière de façon à ce que l'eau puisse s'écouler du pont.

Préparation présaisonnaire

Se servir du tableau qui suit.

Étant donné que des connaissances techniques et des outils spéciaux sont de rigueur, certaines opérations doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT : Observer les recommandations des passages marqués **AVERTISSEMENT** et **ATTENTION** qui s'appliquent aux dispositifs ou aux mécanismes à vérifier. Remplacer les pièces défectueuses par des pièces d'origine **BOMBARDIER** ou des pièces équivalentes approuvées.

Tableau de préparation présaisonnière

○ **REMARQUE** : Il est fortement recommandé que le concessionnaire effectue l'inspection annuelle de sécurité en même temps que la préparation présaisonnière.

VÉRIFICATIONS	Responsable
Lubrification et protection contre la corrosion	CONDUCTEUR
État, charge et réinstallation de la batterie	CONCESSIONNAIRE
Raccords électriques de la batterie et du démarreur, et acheminement des câbles ②	CONCESSIONNAIRE
Remplacement des bougies ①	CONDUCTEUR
Inspection de l'huile du réservoir de l'arbre de l'hélice	CONCESSIONNAIRE
Inspection du groupe propulseur	CONCESSIONNAIRE
Remplacement du filtre à huile	CONCESSIONNAIRE
Remplissage du réservoir d'huile à injection	CONDUCTEUR
Nettoyage et inspection du pare-flammes ②	CONCESSIONNAIRE
Remplacement du filtre à carburant	CONCESSIONNAIRE
État des conduits de carburant ②	CONCESSIONNAIRE
État du goulot de remplissage, du réservoir de carburant et du bouchon du réservoir ②	CONCESSIONNAIRE
Inspection des soupapes d'arrêt, et des dispositifs de fixation, et pressurisation du système d'alimentation ②	CONCESSIONNAIRE
Inspection et réglage des câbles d'accélérateur et d'étrangleur	CONCESSIONNAIRE
Réglage et purge de la pompe à injection d'huile	CONCESSIONNAIRE
Réglage de l'allumage	CONCESSIONNAIRE
Réglage des carburateurs	CONCESSIONNAIRE
Réglage et inspection du système de direction ②	CONCESSIONNAIRE
Réglage du câble de marche arrière	CONCESSIONNAIRE
Inspection des orifices de vidange du pont, des boyaux de cale et des syphons de cale	CONCESSIONNAIRE
Inspection des boyaux d'entrée et de sortie du système de refroidissement ② et de l'avertisseur de surchauffe du moteur	CONCESSIONNAIRE
État de l'extincteur et du support ②	CONDUCTEUR

① Avant de changer les bougies, on recommande de démarrer le moteur afin de brûler le surplus de SEA-DOO LUBE (utiliser les vieilles bougies).

② Vérification sécuritaire effectuée pendant l'inspection annuelle de sécurité.

◆ **AVERTISSEMENT** : N'effectuer cette opération que dans un endroit bien aéré. Le boyau de raccordement doit être installé ou la motomarine doit être dans l'eau pour refroidir le moteur. Ne pas faire tourner le moteur sans le refroidir à l'eau sinon l'intérieur du boyau d'échappement sera endommagé, et peut-être même le moteur.

DIAGNOSTIC DES PANNES

Le tableau suivant aide à diagnostiquer la cause probable de problèmes simples. Certains de ces problèmes peuvent être résolus assez rapidement par le propriétaire mais, dans certains cas, l'intervention d'un technicien qualifié en mécanique peut s'avérer nécessaire. Dans un tel cas, se référer à un concessionnaire autorisé pour la réparation.

LE MOTEUR NE DÉMARRE PAS

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
Le moteur ne tourne pas.	<ul style="list-style-type: none"> • Cordon de sécurité enlevé • Fusible grillé • Batterie déchargée • Raccords de la batterie corrodés ou faux contact • Moteur plein d'eau 	Fixer le capuchon sur l'interrupteur. Vérifier le câblage, puis remplacer le fusible. Voir un concessionnaire autorisé. Voir un concessionnaire autorisé. Se référer à motomarine submergée dans OPÉRATIONS SPÉCIALES.
Le moteur tourne lentement.	<ul style="list-style-type: none"> • Batterie déchargée ou faible. 	Voir un concessionnaire autorisé.
Le moteur tourne sans démarrer.	<ul style="list-style-type: none"> • Réservoir de carburant vide ou contaminé d'eau • Filtre à carburant bouché ou contaminé d'eau • Moteur noyé de carburant: <ul style="list-style-type: none"> – Bougies encrassées ou défectueuses – Mauvaise utilisation de l'étrangleur 	Remplir. Vider et remplir avec du nouveau carburant. Nettoyer. Vérifier s'il y a de l'eau dans le réservoir de carburant. Remplacer. Utiliser seulement lorsque le moteur est froid. Changer les bougies.

LE MOTEUR A DES RATÉES D'ALLUMAGE OU TOURNE IRRÉGULIÈREMENT

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
Étincelle faible.	<ul style="list-style-type: none"> • Bougies usées, défectueuses ou encrassées • Panne du limiteur de régime • Trop d'huile fournie au moteur 	Remplacer. Voir un concessionnaire autorisé. Mauvais réglage de la pompe à huile; voir un concessionnaire autorisé.
Mélange air-carburant pauvre.	<ul style="list-style-type: none"> • Carburant : vicié, contaminé d'eau ou niveau trop bas • Filtre à carburant bouché ou contaminé d'eau 	Vider ou remplir. Voir un concessionnaire autorisé.
Mélange air-carburant riche (consommation de carburant élevée).	<ul style="list-style-type: none"> • Étrangleur partiellement fermé • Pare-flammes sale ou bouché 	Voir un concessionnaire autorisé. Nettoyer ou remplacer.

SURCHAUFFE DU MOTEUR

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
L'avertisseur de surchauffe émet un son.	<ul style="list-style-type: none"> • Admission d'eau de la turbine bouchée • Type de carburant ou d'huile inadéquat • Système de refroidissement bouché 	Nettoyer. Vider et remplir. Rincer le système de refroidissement à l'aide d'un boyau de raccordement.

RETOUR DE FLAMMES AU MOTEUR

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
	<ul style="list-style-type: none">• Limiteur de régime défectueux	Consulter un concessionnaire autorisé.
Étincelle faible.	<ul style="list-style-type: none">• Bougies encrassées, défectueuses ou usées	Remplacer.
Surchauffe du moteur.	<ul style="list-style-type: none">• Voir SURCHAUFFE DU MOTEUR	

PRÉALLUMAGE OU COGNEMENT

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
	<ul style="list-style-type: none">• Essence de mauvaise qualité ou octane trop bas• Degré thermique des bougies trop élevé	Utiliser de l'essence de bonne qualité et recommandée. Utiliser la bougie recommandée.

LE MOTEUR MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
	<ul style="list-style-type: none">• Étincelle faible ou mélange air-carburant inadéquat• Eau dans le carburant ou dans l'huile à injection	Voir LE MOTEUR A DES RATÉES D'ALLUMAGE... Vider et remplir.
Surchauffe du moteur.	<ul style="list-style-type: none">• Voir SURCHAUFFE DU MOTEUR	

LA MOTOMARINE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
	<ul style="list-style-type: none">• Admission d'eau de la turbine bouchée• Hélice endommagée	Nettoyer. Remplacer. Consulter un concessionnaire autorisé.

BRUITS ANORMAUX PROVENANT DU SYSTÈME DE PROPULSION

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
	<ul style="list-style-type: none">• Algues ou débris pris autour de l'hélice	Nettoyer et vérifier s'il y a des bris.
	<ul style="list-style-type: none">• Arbre d'hélice ou de transmission endommagé	Consulter un concessionnaire autorisé

FICHE TECHNIQUE

MOTEUR		EXPLORER (5821)
Moteur		Bombardier-Rotax 657, 2 temps
Type d'admission		Valve rotative
Système d'échappement		Refroidi par eau / injecté d'eau
Lubrification	Type	Injection d'huile
	Huile	HUILE À INJECTION SEA-DOO
Nombre de cylindres		2
Cylindrée		650 cm ³ (39.66 po ³)
Engagement du limiteur de régime du moteur		7000 tr/mn ± 100
REFROIDISSEMENT		
Type		Refroidi par eau, circuit ouvert. Débit direct provenant du groupe propulseur.
CIRCUIT ÉLECTRIQUE		
Puissance du magnéto		160 W @ 6000 tr/mn
Type d'allumage		Allumage électronique (sans contacts de rupteurs)
Bougies	Fabricant et type	NGK, BR8ES
	Écartement	0.5 - 0.6 mm (.020 - .024 po)
Démarrage		Démarrateur électrique
Batterie		12 V, 19 A
Fusible du système de démarrage		5 A
Fusible du système de charge		15 A
CARBURATION		
Carburant recommandé		Essence ordinaire sans plomb
Carburateur (type et quantité)		À diaphragme, 2

PROPULSION		EXPLORER (5821)
Système de propulsion		Turbine Formula de Bombardier
Type de turbine		Débit axial, monophasé
Transmission		Prise directe
Type d'huile du réservoir de l'arbre d'hélice		Huile synthétique Sea-Doo «polyolester» pour engrenages 75W90
Angle de pivot de direction (tuyère)		~26°
Niveau d'eau minimum requis pour la turbine		90 cm (3 pi)
DIMENSIONS		
Nombre de passagers ①		1 conducteur et 4 passagers
Longueur hors-tout		396 cm (155.9 po)
Largeur hors-tout		206 cm (81.1 po)
Hauteur hors-tout		132 cm (52 po)
Poids (à sec)		295 kg (655 lb)
Limite de charge (passagers et bagages)		474 kg (1045 lb)
Matériau de la coque		Composite (Fibre de verre)
Matériau du pneumatique		Neoprène, hypalon et polyester renforcis
CONTENANCES		
Réservoir de carburant		48 L (12.6 gal)
Réservoir de l'arbre d'hélice	Capacité	65 mL (2.2 oz)
	Niveau d'huile	Jusqu'au bouchon
Réservoir d'huile à injection		4.5 L (153 oz liquide)

① Se référer aux limites de charge.

BOMBARDIER INC. se réserve le droit de changer le design et les caractéristiques de ses véhicules, ou d'y effectuer des apports ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer ces opérations sur les véhicules déjà fabriqués.

GUIDE SI*

UNITÉS DE BASE			
DESCRIPTION	UNITÉ	SYMBOLE	
longueur	mètre	m	
masse	kilogramme	kg	
force	newton	N	
liquide	litre	L	
température	Celsius	°C	
pression	kilopascal	kPa	
couple de serrage	newton-mètre	N•m	
vitesse terrestre	kilomètre par heure	km / h	
vitesse marine	noeud	n	

PRÉFIXES			
PRÉFIXE	SYMBOLE	SIGNIFICATION	VALEUR
kilo	k	mille	1000
centi	c	un centième	0.01
milli	m	un millième	0.001
micro	μ	un millionième	0.000001

FACTEURS DE CONVERSION			
POUR CONVERTIR DES	EN ^①	MULTIPLIER PAR	
po	mm	25.4	
po	cm	2.54	
po ²	cm ²	6.45	
po ³	cm ³	16.39	
pi	m	0.3	
oz	g	28.35	
lb	kg	0.45	
lbf	N	4.4	
lbf•po	N•m	0.11	
lbf•pi	N•m	1.36	
lbf•pi	lbf•po	12	
lbf / po²	kPa	6.89	
oz imp.	oz É.-U.	0.96	
oz imp.	mL	28.41	
gal imp.	gal É.U.	1.2	
gal imp.	L	4.55	
oz É.-U.	mL	29.57	
gal É.-U.	L	3.79	
noeuds	milles/h	1.15	
milles/h	km/h	1.61	
Fahrenheit	Celsius	(°F - 32) x 1.8	
Celsius	Fahrenheit	(°C x 1.8) + 32	
cv	kW	.75	

* Le système international d'unités a pour abréviation SI dans toute les langues.

① Pour inverser les conversions, diviser par le facteur donné. Par exemple, pour convertir les millimètres en pouces, diviser par 25.4.

 **REMARQUE** : Les facteurs sont arrondis à deux décimales pour plus de facilité d'utilisation.

ACCESSOIRES ET PRODUITS D'ENTRETIEN

Les accessoires et les autres excellents produits d'entretien Sea-Doo suivants sont disponibles chez le concessionnaire.

ACCESSOIRES

Boyau de raccordement

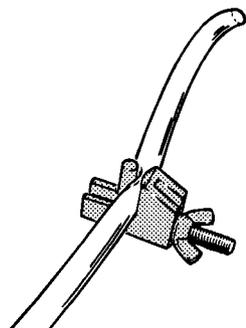
N / P 295 500 099



F001 004 035

Pince-boyau

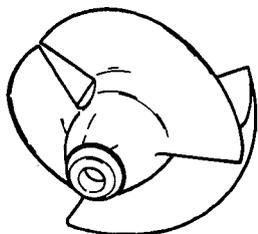
N / P 295 000 076



A001 001 091

Hélice

Consulter un concessionnaire autorisé Sea-Doo afin de choisir une hélice appropriée.



F001 001 022

ACCESSOIRES

Extincteur

N / P 298 770 000 (É.-U.)

N / P 298 777 000 (CAN.)



F001 001 023

Bâche SEA-DOO

EXPLORER

N / P 298 350 009

Ensemble de phares

N / P 295 500 147

Toit Bimini

N / P 295 500 163

ACCESSOIRES

Trousse de premiers soins

N / P 298 296 001

Nécessaire de survie

N / P 298 295 040

Nécessaire de levage

N / P 298 780 090 (plaqué nickel)

N / P 298 790 040 (acier inoxydable)

Sangle d'arrimage (mauve)

Jusqu'à 1.50 m (5 pi) de long

N / P 298 752 040

Jusqu'à 3.60 m (12 pi) de long (à cliquet)

N / P 298 753 040

Ancrage siège pêcheur

N / P 204 000 101

PRODUITS

Graisse synthétique
N / P 293 550 010



F001 001 041

Huile synthétique pour turbines
N / P 293 600 011



F001 001 025

Peinture en aérosol pour pièces
métalliques seulement

Mauve N / P 293 500 020
Blanc N / P 293 500 029



F001 001 026

PRODUITS

Graisse diélectrique
N / P 293 550 004



F001 001 042

Lubrifiant antigrippage
N / P 293 800 023



F001 001 043

Sea-Doo Lube
N / P 293 600 006



F001 001 028

PRODUITS

Nécessaire de réparation Gelcote®
N / P 295 500 009

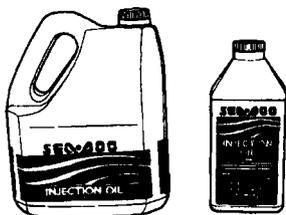


F001 001 027

Huile à injection

1 litre N / P 293 600 005

4 litres N / P 293 600 004



F001 001 044

Stabilisateur de carburant Sea-Doo
N / P 413 408 600



A000 001 139

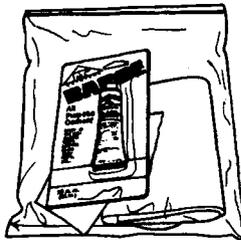
PRODUITS

Enduit pour tuyaux
N / P 293 800 018



A000 001 104

Nécessaire de réparation de
pneumatique
N / P 204 000 046



F003 015 002

AUTRES PUBLICATIONS _____

PUBLICATION	N / P
Manuel de réparation	219 100 009
Sea-Doo Racing Handbook (en anglais seulement)	219 000 016

CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE

S'il y a changement d'adresse ou de propriétaire, s'assurer de remplir et de poster la carte de la page suivante.

Un tel avis contribue également à la sécurité, même après la date d'expiration de la garantie originale, car, de cette façon, la société Bombardier est en mesure de communiquer avec le propriétaire s'il est nécessaire d'apporter une modification à la motomarine.

AVIS À TOUT NOUVEAU PROPRIÉTAIRE

Lorsqu'il y a transfert de propriété, assurez-vous de recevoir la carte d'enregistrement de la garantie de l'ancien propriétaire et vous pourrez peut-être profiter du reste de la période de garantie.

REMARQUE : Ne remplir le carton ci-dessous que dans le cas d'un changement d'adresse ou de propriétaire.

CARTE DE CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE

CHANGEMENT D'ADRESSE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

N° D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

N° de modèle

N° d'identification de la coque (N.I.C.)

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE :

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

NOUVELLE ADRESSE
OU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE :

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

TIMBRE

BOMBARDIER INC.
GARANTIE SEA-DOO
VALCOURT (QUÉBEC)
CANADA J0E 2L0

